

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

1 7 <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## **Commission d'enquête sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public**

- Audition, ouverte à la presse, de M. Vincent Bolloré,  
président de la Compagnie de l'Odet et ancien président-  
directeur général du Groupe Bolloré..... 2
- Présences en réunion ..... 44

Mardi

24 mars 2026

Séance de 15 heures 30

Compte rendu n° 48

**SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026**

**Présidence de  
M. Jérémie Patrier-Leitus  
Président de la commission**



*La séance est ouverte à quinze heures trente.*

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Après la suspension des travaux de notre commission d'enquête en raison des élections municipales, je me réjouis de vous retrouver pour la dernière partie de nos auditions.

Tout d'abord, un point de méthode et d'agenda : j'ai réuni en début d'après-midi le bureau de la commission et, en accord avec ses membres et M. le rapporteur, j'ai défini le calendrier suivant. Les auditions se poursuivront jusqu'au mercredi 8 avril, ce qui nous permettra d'en mener une quinzaine ; nous entendrons des acteurs importants et des figures de l'audiovisuel public. Puis le rapporteur rédigera son rapport, qui sera ensuite examiné par les députés membres de la commission d'enquête. Un vote sur le rapport interviendra d'ici à la fin avril.

Pour être en mesure de voter et de se prononcer sur un rapport, il faut l'avoir lu, donc qu'il ait été rédigé. Par conséquent, contrairement à ce que j'ai pu lire ou entendre sur certains réseaux sociaux ou dans certains médias, aucun membre du bureau de la commission d'enquête n'a indiqué que, par principe, il voterait ou ne voterait pas le rapport – tout simplement parce que celui-ci n'est pas encore rédigé.

J'accueille maintenant en votre nom M. Vincent Bolloré. Vous êtes, monsieur Bolloré, un capitaine d'industrie, un industriel de premier plan. Votre groupe familial, qui trouve son origine au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les papeteries de l'Odet, en Bretagne, est présent dans différents secteurs d'activité et de nombreux pays. Vous êtes notamment un acteur important des médias et du secteur audiovisuel. Dans les années 1990, vous vous êtes intéressé à TF1. En 2001, vous avez repris la Société française de production, la SFP. Vous participez ensuite au lancement de la TNT (télévision numérique terrestre) en 2005 en créant au sein du groupe Bolloré la chaîne Direct 8, devenue C8. En 2010, vous rachetez au groupe Lagardère la chaîne Virgin 17, devenue CStar. Vous devenez en 2012, après la revente de ces deux chaînes au groupe Canal+ via un échange d'actions, le premier actionnaire de Vivendi ; puis, en 2015, celui de Canal+. Parmi les médias dont votre groupe est directement ou indirectement actionnaire, on peut citer la chaîne d'information CNews, *Le Journal du dimanche* et la station Europe 1.

Si vous êtes un acteur incontournable du secteur audiovisuel français privé, ce n'est pas à ce titre – je veux être très clair – que nous vous auditionnons, puisque cette commission d'enquête porte sur l'audiovisuel public. M. le rapporteur a souhaité auditionner les principaux actionnaires financiers des principales sociétés de production avec lesquelles France Télévisions travaille. Or vous êtes, à travers le groupe Vivendi, l'un des principaux actionnaires financiers du groupe audiovisuel Banijay, dont nous avons auditionné les dirigeants il y a quelques semaines et qui est l'un des principaux groupes audiovisuels français et mondiaux avec lesquels travaille France Télévisions. C'est à ce titre que j'ai souhaité que nous vous auditionnions.

Je vais vous laisser la parole pour un propos liminaire de dix minutes et j'indique d'ores et déjà à mes collègues que l'audition prendra fin à 18 heures 20.

Je vous remercie de déclarer, comme l'imposent les textes, tout autre intérêt public ou privé de nature à influencer vos déclarations.

Je rappelle que l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires impose aux personnes auditionnées par une commission d'enquête de prêter le serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

*(M. Vincent Bolloré prête serment.)*

**M. Vincent Bolloré, président de la Compagnie de l'Odet et ancien président-directeur général du Groupe Bolloré.** Je m'appelle Vincent Bolloré. Je suis le fils de Michel Bolloré, qui était un industriel breton, dans le papier. C'était une entreprise connue parce qu'elle faisait les OCB, Odet-Cascadec-Bolloré, que certains d'entre vous, peut-être, ont utilisés pour les rouler. Et ma mère était employée, lectrice dans une maison d'édition.

Le groupe marchait très bien. Je représentais la sixième génération. Et puis, malheureusement, à la sortie de la guerre, les problèmes ont été un peu plus compliqués et le groupe a marché un peu moins bien. Puis, à un moment, il s'est retrouvé en difficulté, au milieu des années 1970, et bien que je ne sois que le cinquième enfant de la troisième branche, je suis celui qui a été choisi ou, en tout cas, le seul qui a accepté d'aller s'occuper de cette entreprise.

C'est vrai que j'avais passé toute ma jeunesse à écouter les histoires de famille, le débarquement du 6 juin 1944 où, sur les 177 Français, deux personnes de ma famille étaient là, mon oncle qui était à Normandie-Niemen, mon père dans la Résistance, mon grand-père qui était procureur de la République et qui s'était lancé dans des affaires... Bref, ceci a fait qu'il y a eu un *affectio societatis* et que je suis arrivé dans cette entreprise bretonne en 1981. Il y a eu un redressement miracle, en accord avec les salariés de l'entreprise – à peu près 800 personnes. Nous avons signé un concordat social, qui était que, en gros, ils acceptaient une baisse de leur salaire à condition que, si ça se redressait, ils puissent avoir plus. C'était très risqué à l'époque, parce qu'il n'y avait pas les vingt dernières années de salaire : c'était sur la dernière année que, si on se retrouvait en faillite, on était payé.

Et donc ça a marché. Après, j'ai eu tellement peur que je n'ai pas voulu garder tous les œufs dans le même panier et on a commencé à diversifier le groupe. On l'a diversifié d'abord dans les transports et puis on a repéré le secteur des médias, qui est un secteur très rentable, qui nous a paru intéressant. Comme vous l'avez dit, monsieur le président, petit à petit, nous avons augmenté notre exposition dans le domaine des médias. C'est en plus quelque chose qui me faisait plaisir parce que, comme vous l'avez compris, j'étais un héritier – je suis un héritier – et que mon sujet était ensuite de pouvoir trouver, dans la septième génération, des gens qui prendraient ma place. Mon deuxième fils était parti dans les médias : il travaillait ailleurs parce que le papier ne l'intéressait pas beaucoup – enfin, les médias l'intéressaient davantage – et j'ai pu le faire revenir dans le groupe à cette occasion. C'était donc d'une pierre deux coups.

Cela s'est bien passé et nous avons fait un certain nombre de développements. En réalité, c'est un groupe qui a été construit avec une vocation internationale. Nous n'en sommes pas contrôlants aujourd'hui. Nous ne sommes qu'actionnaires de référence, mais nous sommes actionnaires de référence de plusieurs très grandes entités d'origine française ayant leur siège en France : d'abord Havas, la fameuse agence, qui emploie une vingtaine de milliers de personnes dans le monde, dont beaucoup aux États-Unis ; ensuite le groupe Canal, qui emploie aussi plusieurs dizaines de milliers de personnes, qui a maintenant pratiquement 40 millions d'abonnés dans le monde et qui a investi au-delà de la France, en Europe, beaucoup, en Asie et aussi beaucoup en Afrique récemment. Et puis nous sommes entrés dans le groupe Lagardère – au moment où le covid faisait que cette compagnie était un peu en difficulté –, à la demande d'Arnaud Lagardère. Nous sommes devenus un actionnaire de référence, à côté d'Arnaud

Lagardère – il garde bien sûr la présidence-direction générale du groupe créé par son père, que j’ai bien connu et qui était d’ailleurs, à un moment, actionnaire chez nous.

Voilà ce qu’on peut dire. C’est un groupe qui marche bien, qui se développe. Il a des équipes qui sont compétentes.

Je suis très heureux d’être devant vous ; malheureusement, Banijay, je ne vais pas pouvoir vous en dire grand-chose parce que nous avons 29 % de Vivendi, qui a 19 % de Banijay ; cela veut dire que nous avons un intérêt économique de 5 %. Je n’en ai jamais été administrateur et je n’ai jamais été chez eux – je ne sais même pas où est leur siège social. En revanche, je connais très bien l’actionnaire majoritaire, qui est Stéphane Courbit, le fondateur du groupe. C’est un garçon d’origine modeste, je crois qu’on peut le dire. Il était dans la Drôme, sa mère travaillait à La Poste. Je l’ai connu il y a une vingtaine d’années, et il a monté un groupe tout à fait extraordinaire. À un moment, il a traversé quelques difficultés et il a eu besoin de trouver des gens pour l’épauler, et je suis venu : je crois qu’on a mis à peu près 200 millions dans son groupe. Bien nous en a pris, puisqu’aujourd’hui cela doit valoir trois ou quatre fois plus.

C’est un garçon admirable. Je crois que vous l’avez vu et je pense qu’il vous a tout dit sur Banijay – en tout cas je l’espère, parce que moi, sur Banijay, je dois vous dire que je ne connais absolument rien. Et accessoirement, je ne regarde pas beaucoup la télévision, donc je ne suis pas très, très bon pour répondre aux questions. Mais enfin, je pense que vous m’avez aussi convoqué pour poser d’autres questions. Donc je pense que malgré le fait que je ne sois pas diplômé en Banijay vous allez trouver d’autres choses à me demander.

J’ai pris ma retraite opérationnelle il y a quelques années maintenant. Je m’occupe surtout de philanthropie et de spirituel, qui est quelque chose qui m’occupe beaucoup. À mon âge, c’est normal. Mais je continue évidemment à voir les équipes et un certain nombre de gens. Et puis j’ai monté avec des amis un institut, qui s’appelle l’institut de l’Espérance. Mais à côté de tout cela, je préside encore la Compagnie de l’Odette, qui contrôle encore le groupe familial en termes de voix.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous l’avez dit, monsieur Bolloré, vous n’êtes pas « docteur ès Banijay », mais vous êtes un acteur des médias important, un citoyen et un investisseur à l’œil acéré. Et j’imagine que les investissements que vous réalisez, vous les faites après une analyse approfondie. Il me semble que dans votre investissement dans Banijay, une clause prévoyait que vous puissiez même en devenir l’actionnaire majoritaire. Ce n’est pas le cas aujourd’hui, bien que vous en soyez un actionnaire important, mais peut-être pouvez-vous nous expliquer ce qui vous intéressait dans cette entreprise. Pourquoi avoir investi dans Banijay ?

Et votre éclairage serait intéressant sur la question de l’actionnariat financier. On a appris que, le 3 mars dernier, Banijay Entertainment, société de production audiovisuelle, se rapprochait de son concurrent britannique All3Media pour aboutir à la création d’une entité qui pèse 4 milliards d’euros et qui est détenue par Banijay Group et par le fonds américano-émirati Redbird IMI, propriétaire d’All3Media. Cela veut dire, plus clairement, que l’un des actionnaires principaux de Banijay Entertainment est un investisseur étranger, en l’occurrence américano-émirati. On s’est beaucoup posé la question, dans cette commission d’enquête, de l’indépendance de la production audiovisuelle française et du risque que pouvait faire peser sur ces sociétés de production un actionnariat qui serait étranger. Quel est votre regard sur ce sujet ? Considérez-vous que les sociétés de production audiovisuelle, qui travaillent notamment avec

le service public audiovisuel, avec France Télévisions, devraient avoir un actionnariat principalement français ? Est-ce que s'est posée la question d'augmenter votre part dans le capital de Banijay pour garantir un capital français et un actionnariat français ?

**M. Vincent Bolloré.** À ma connaissance, il n'y a jamais eu d'accord, d'idée ou quoi que ce soit pour qu'on devienne majoritaire puisque, comme vous le savez, ou comme je vous l'ai dit, Stéphane Courbit a décidé de créer ce groupe, il a très bien réussi, et je crois qu'il a même un fils qui a fait Polytechnique. Je pense donc que sa famille va continuer, en tout cas je lui ai beaucoup conseillé, toujours, de continuer parce que je pense que c'est quelque chose d'important. Je crois, comme vous, que plus vous avez des actionnaires français, plus les entreprises françaises sont préférées, privilégiées. Il n'y a pas de doute que si vous avez un actionnaire étranger, le risque social s'élève beaucoup en France, au-delà du risque pour les contenus. Il est donc très important d'essayer de maintenir un tissu d'actionnariat français.

Mais en ce qui nous concerne, on est, chez Banijay, totalement dormants. Vous avez trois sortes d'actionnaires. Vous avez des actionnaires de contrôle, ce qu'on est – la famille – dans Bolloré. On a 204 ans d'existence. Il y a pas mal d'entreprises françaises qui ont plus de 200 ans, enfin quelques-unes. Mais celles qui ont toujours la même famille comme actionnaire majoritaire, il n'y en a pas beaucoup. Vous avez aussi les actionnaires minoritaires, mais qui peuvent être contrôlants – entre 30 et 50 %. Et puis vous avez des actionnaires minoritaires qui peuvent être contrôlants parce qu'il n'y en a pas d'autres. Enfin, vous avez des actionnaires minoritaires dormants. Là, nous sommes dormants parce que Stéphane Courbit, qui est un garçon tout à fait admirable, dirige son groupe. À ma connaissance, vous avez zéro risque dans ce domaine.

Après, le problème, c'est les croissances. Quand vous allez très vite dans les croissances, bien évidemment – vous conduisez plus vite votre véhicule –, c'est plus intéressant et toujours plus difficile. Mais, je le redis, Stéphane Courbit, avec qui on a lancé Direct 8 il y a vingt ans, est un garçon vraiment admirable et en plus il est humble et sympathique. Je ne sais pas l'effet qu'il a fait sur la commission, mais voilà. Il faut l'encourager à rester en France et à continuer à investir dans d'autres entreprises. Je pense que c'est essentiel que la France, et pas seulement dans les médias d'ailleurs, mais dans tous les secteurs, ait des actionnaires qui restent. Parce que, je le redis, l'entreprise Bolloré n'aurait pas été en Bretagne et je n'aurais pas été sur cette terrasse avec toute ma famille, qui racontait des histoires, du grand-père, du père, du grand-oncle – sans doute ils exagéraient, sans doute que les histoires étaient un peu enjolivées, mais quand même... Se crée un *affectio societatis* et quand il s'est agi de nos usines françaises, on a toujours été extraordinairement attentifs à l'emploi. Alors que pour quelqu'un qui est à Chicago ou dans les pays du Golfe, évidemment, ce qui se passe en France est moins important. Donc, oui, la réponse, c'est qu'il faut absolument un capitalisme français. Je crois que c'est bon non seulement pour la France mais aussi pour les gens qui entreprennent.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Est-ce que vous vous êtes posé la question, à la faveur de la croissance de Banijay et de sa volonté de devenir un champion mondial, d'y investir de manière plus importante ?

**M. Vincent Bolloré.** Pas du tout, parce que c'est un métier qu'on ne connaît pas et, je le redis, de toute façon la question ne se posait pas, et elle ne se pose pas. Nous avons nous-mêmes déjà beaucoup de challenges dans le groupe – mes successeurs ont beaucoup de challenges à relever dans le groupe.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous êtes un acteur des médias, de l'audiovisuel, mais vous êtes aussi un citoyen, un électeur, comme tout un chacun. Je voudrais donc vous interroger sur votre vision de l'audiovisuel public.

Les médias que vous possédez directement ou indirectement ont pu être assez critiques de l'audiovisuel public. C'est le cas de CNews et du *JDD*. En même temps, vous êtes un actionnaire financier, vous l'avez dit, un actionnaire dormant, d'une société de production qui travaille avec l'audiovisuel public et qui est même l'une des principales sociétés de production avec lesquelles travaille France Télévisions. Ma question est assez simple : quel regard portez-vous sur l'audiovisuel public ? Pour vous, qui êtes un acteur important des médias, quelle est la spécificité de l'audiovisuel public français ? Qu'est-ce qu'il devrait faire, quelle devrait être sa mission ? Et est-ce qu'on a besoin, en France, d'un audiovisuel public ou non, selon vous ?

**M. Vincent Bolloré.** D'abord, je ne suis pas très bien placé pour répondre, parce que je ne regarde pas souvent la télévision. Pour être tout à fait honnête, je regarde Canal ; pour 24 euros par mois, comme vous le savez, vous avez des films, des séries, etc. J'espère que vous êtes tous abonnés ! Une fois que vous avez Canal, vous avez moins de temps pour regarder le reste des télés. Mais il m'arrive, de temps en temps, de rentrer chez moi et de zapper. Je dois reconnaître que quand je passe de la 1 à la 2, à la 3 ou à la 6 – et même à la 8, avant qu'elle nous soit confisquée –, je ne vois pas beaucoup de différence. Sincèrement, je pense qu'il n'y a rien à reprocher au service public, ni à glorifier. En revanche, le problème, c'est les 4 milliards de pertes, les 4 milliards de coûts. Je le dis en tant que citoyen, puisque vous m'interrogez. Je ne m'exprime pas à l'extérieur, puisque je ne parle jamais à des journaux, mais quand je suis devant une commission d'enquête, je suis obligé, malheureusement, de répondre. Et comme c'est filmé, les gens vont reprendre mes propos, mais je ne peux pas faire autrement.

Ces 4 milliards, c'est beaucoup à un moment où la France est quand même en difficulté. Quand j'étais jeune, il y avait des problèmes de fin de mois pour un certain nombre de gens. Maintenant, il y a des problèmes de milieu de mois pour à peu près tout le monde, voire de début de mois pour pas mal de gens. Donc, évidemment, ces 4 milliards, c'est beaucoup, beaucoup d'argent. Les milliards, on ne sait pas bien ce que c'est, mais je vais prendre un exemple, moi qui suis très proche des agriculteurs et des paysans parce que je viens d'une région où il y a des paysans et des pêcheurs. Vous donneriez 1 000 euros par mois aux 350 000 agriculteurs qu'il nous reste en France, cela ferait 350 millions, à multiplier par douze, soit 4 milliards. C'est pour vous donner une idée, à peu près, de la taille. C'est cela le sujet : ce n'est pas le service public lui-même, mais le coût.

Puisque vous me posez la question, je dois vous dire que j'ai connu un cas à peu près similaire, qui était Canal. Quand je suis arrivé en 2014 chez Vivendi, il y avait une filiale à laquelle on n'avait pas le droit de toucher, qui s'appelait Canal. On n'avait pas le droit d'y toucher parce que c'est là qu'il y avait tout le Paris qui chante et qui danse. Il avait des tas de gens qui étaient extraordinairement heureux dans cette société. Je comprends très bien, d'ailleurs, pourquoi ils étaient heureux. Ils allaient au festival de Cannes ; après, quand ils avaient fini, ils allaient à un match de foot ; après, ils allaient à un match de rugby ; après, ils allaient à Washington pour des élections ; après, ils allaient sur un circuit de Formule 1, en Allemagne ou au Japon. Bref, c'était une vie absolument formidable, mais ça perdait 400 ou 500 millions. Moi, personnellement, n'ayant pas les poches profondes de l'État, je ne pouvais pas laisser Vivendi comme cela, c'était mon devoir fiduciaire de corriger cette affaire. Canal existe toujours. Canal, je l'ai dit tout à l'heure, est même beaucoup, beaucoup plus puissant qu'il ne l'était en 2014 : il a quadruplé ou quintuplé de taille. Il gagne maintenant 600 ou

700 millions et gagnera sans doute 1 milliard. C'est un problème de gestion ; c'est cela, en réalité, à mon avis, le problème essentiel.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Pour résumer, peut-être, votre position, afin d'être sûr qu'on la comprenne bien ici, vous considérez qu'il faut un audiovisuel public, mais pas à 4 milliards d'euros... vous avez employé le mot « pertes ».

**M. Vincent Bolloré.** « Pertes », c'est ce qu'il coûte à l'État, c'est pareil. Quand vous recevez 4 milliards de l'État, c'est ce que vous perdriez sinon. Le service public me va très bien, je suis très content, mais dans les moments où on se serre la ceinture, il faut savoir ce qu'on veut faire de l'argent. Puisque vous m'interrogez, je vous réponds : on parle du *France libre* – ou de la *France libre*, je ne sais pas – le nouveau porte-avions qui va coûter 10 milliards et qui sera prêt dans dix ans, peut-être. En dix ans, si vous arrêtez de perdre de l'argent dans le service public, vous vous retrouvez avec quatre porte-avions au lieu d'un.

À nouveau, il ne s'agit pas des gens du service public. Chez Canal, il y avait 3 000, 4 000 ou 5 000 personnes qui travaillaient beaucoup et qui n'étaient pas payées particulièrement mal, ni bien. C'était une petite caste à la tête de Canal qui faisait la fête et qui était très heureuse. Je ne leur en veux pas, parce que c'était une vie formidable pour eux. J'ai connu, je vous l'ai dit, une famille très riche. On vivait vraiment, vraiment bien en Bretagne, c'était formidable, mon grand-père avait une vaisselle spéciale, etc. Puis un jour, il n'y avait plus d'argent, on a été obligés de passer à la vaisselle Henriot jaune, que vous connaissez et qui était très bien aussi – on mangeait pareil.

Le problème de l'audiovisuel public, ce n'est pas les contenus, c'est les coûts. Si vous me le demandez, je pense que le problème de l'audiovisuel public, c'est essentiellement les coûts et, à mon avis, ils viennent, pour l'essentiel, de dépenses qui ne sont ni maîtrisées ni contrôlées. La preuve, c'est que la 1 et la 6 gagnent de l'argent et qu'elles font la même chose. Après, pub ou pas pub ? Vous n'avez qu'à ouvrir la pub au service public. Si vraiment il suffit d'ouvrir la pub au service public pour qu'il arrête de coûter 4 milliards à l'État, ouvrez la pub au service public, et je suis sûr que les je ne sais pas combien de personnes qui travaillent dans le service public, 5 000 ou 6 000, se porteront beaucoup mieux quand elles gagneront de l'argent. Je ne vois pas pourquoi TF1 et la 6 gagneraient de l'argent et pas le service public. Mais, pardon, je ne suis pas un spécialiste, si ce n'est que j'ai monté, quand même, des télévisions. Je sais à peu près comment ça marche.

Vous allez me parler de CNews tout à l'heure. CNews, c'est pareil : quand je suis arrivé, je n'ai rien contre iTélé, mais iTélé perdait 30 millions. Maintenant, il y a des mois où ils gagnent 1 million par mois. On est plus contents avec une chaîne qui gagne 1 million par mois qu'avec des chaînes qui perdent 30 millions par an.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Pour aller au bout de la question, avant de donner la parole au rapporteur : Delphine Ernotte a dit, dans *Le Monde*, que Vincent Bolloré voulait la peau de l'audiovisuel public. Vous nous expliquez que, finalement, vous êtes plutôt favorable à l'audiovisuel public, que pour vous c'est une question de gestion et de périmètre, sans doute – vous irez sans doute plus loin, et le rapporteur aura l'occasion de vous interroger. Comment analysez-vous cette remarque à votre endroit ?

**M. Vincent Bolloré.** Je connais bien la vie, malheureusement, pour l'avoir vécue un certain temps. Quand on a des problèmes, il y a deux sortes de comportement. Le premier, c'est de reconnaître vos problèmes. Le deuxième, c'est de dire que c'est la faute d'Untel, pour essayer

de déporter l'attention de l'idée qu'il faudrait mieux gérer, qu'il ne faudrait pas dépenser de l'argent. On se reporte sur « il y a un ennemi commun », et on essaie de trouver un ennemi commun. Moi, malheureusement – on peut en parler –, je suis l'ennemi commun type. Je suis le bouc émissaire parfait, le paratonnerre idéal, parce que je représente toutes les cases que la caste n'aime pas : les origines familiales, les entreprises avec des salariés qui ont l'air heureux de travailler, en Bretagne, et il y a même une chapelle dans le jardin – vous vous rendez compte... c'est le pire du pire ! Il faut trouver un ennemi commun et je suis l'ennemi commun parfait.

Honnêtement, sur le plan personnel, le service public ne me dérange pas du tout. Je n'y vois rien de mal. D'abord, je ne le regarde pas, et ensuite je ne vois rien de mal dans ce qu'il fait, en particulier par rapport à ailleurs. Sur le plan économique et financier, surtout, nous n'avons aucune concurrence avec le service public. Canal est un groupe qui marche par abonnement – cela n'a donc rien à voir avec ce que fait le service public –, qui vend des abonnements dans le monde entier. Le seul truc qui pourrait être en concurrence avec le service public, ce serait peut-être CNews, qui fait, je ne sais pas, 80 ou 100 millions de chiffre d'affaires, sur les 40 milliards de Canal, Hachette et compagnie. On n'a, si vous voulez, aucun intérêt à être ennemi du service public. Moi, je n'ai pas de problème.

En revanche, c'est sûr que, quand vous avez fait ce que j'ai fait, c'est-à-dire que vous êtes arrivé chez Canal et que vous avez supprimé ce temple – il y avait les Guignols, des trucs de toute sorte, enfin c'était un machin à 500 millions ; c'était formidable, c'était très bien, mais c'était à 500 millions –, évidemment, vous n'êtes pas une bonne personne. On risque de me dire : allez donc faire la même chose ailleurs. Ou d'autres gens pourraient se dire : tiens, on va faire ce qu'a fait Bolloré. Je ne suis donc pas une bonne personne, c'est comme ça.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Merci, monsieur Bolloré, pour votre participation cet après-midi.

Première question, assez courte. Même si vous avez fait mention de quelques chiffres dans votre propos liminaire, est-ce que vous pouvez nous préciser le pourcentage exact de votre participation dans le groupe Banijay ? J'ai cru comprendre que c'était près de 5 %. Est-ce que vous siégez au conseil d'administration ? J'ai cru comprendre que vous ne le faisiez pas. Est-ce que vous exercez un rôle opérationnel au sein du groupe ? Je crois que vous vous êtes qualifié, dans votre propos liminaire, d'actionnaire dormant.

**M. Vincent Bolloré.** En effet, nous avons 29 % de 19 % ou de 18 % de Banijay, ce qui fait à peu près 5 %. Nous n'y avons aucun rôle, ni moi, évidemment, ni personne dans mon groupe. Je n'ai jamais été administrateur de Banijay et je ne suis jamais allé dans ses locaux. Honnêtement, je ne sais pas ce qu'ils font : je ne connais pas leurs émissions, ne m'en veuillez pas. Mais je connais Stéphane Courbit, qui est un garçon tout à fait admirable.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** J'en viens à vos motivations d'investisseur. On a vu que le groupe Banijay était parvenu, au cours de son développement, à maintenir un contrôle des capitaux très majoritairement français, comme M. le président l'a rappelé, mais que d'autres groupes de l'audiovisuel, comme Mediawan, avaient davantage ouvert leur capital, par exemple à des fonds d'investissement américains. M. Courbit, à la tête de Banijay, que l'on a entendu il y a quelques semaines, a expliqué avoir pu bénéficier d'une aide importante de la part d'un terreau d'entrepreneurs français, comme vous, comme M. Marc Ladreit de Lacharrière ou comme Bernard Arnault. Quels étaient, pour vous, les rationnels, les raisons d'investissement dans le groupe Banijay, alors même que vous détenez Studiocanal ? Quels sont, au fond, les

facteurs qui ont pu guider votre choix ? Est-ce qu'à l'avenir vous comptez monter dans le capital du groupe ? Est-ce que vous le suivez d'une façon un peu plus précise ?

**M. Vincent Bolloré.** Il faut que je revienne deux secondes dans le passé pour répondre à votre question. J'étais donc le cinquième enfant de la troisième branche de la famille Bolloré : je devais ne rien faire et avoir suffisamment d'argent pour ne rien faire. Et ça m'allait bien, pour être tout à fait honnête ; c'était un des buts de ma vie tout à fait délicieux. Et puis ça ne s'est pas passé comme ça : il a fallu que je m'y colle, que je travaille et, comme je n'avais pas les capacités – sans doute –, j'ai développé un sixième sens, qui est de repérer les talents.

Donc, en arrivant chez Canal, je crois que j'ai dû faire partir, sur les cinquante premiers dirigeants, quarante-huit ou quarante-neuf personnes. J'ai repéré Maxime Saada et Grégoire Castaing, etc., etc. Quand je suis arrivé chez Universal Music, chez Vivendi, on a repéré Lucian Grainge et voilà, j'ai vu Stéphane Courbit et j'ai pensé que ce garçon était tout à fait capable de créer et développer un groupe. Et voilà. Il y a des gens qui choisissent des tableaux, de la peinture ; il y a des gens qui choisissent de la musique ; il y a des gens qui choisissent la politique, qui repèrent les talents – moi je repère les talents économiques et financiers. Et c'est comme ça qu'on est rentré dans cette affaire, et qu'on en sortira comme on y est rentré, le jour où il n'aura pas besoin de nous. Mais, à l'époque, les conditions financières pour lui étaient assez difficiles et, comme on est rentré avec des obligations convertibles avec des taux assez bas, je pense que ça l'a aidé à faire son développement.

Voilà. Je n'ai aucune intention, moi, personnellement, de faire quoi que ce soit, et je ne sais pas mais, à mon avis, mes successeurs n'iront pas dans une affaire où il y a déjà un fondateur entrepreneur qui fait très bien. Je pense qu'il y a tellement d'opportunités d'investissements dans le monde qu'il faut essayer d'aller dans des endroits où vous avez plus de chances de réaliser des performances, et pas d'aller chez les autres.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Est-ce que vous et vos représentants au conseil d'administration de Banijay veillez à ce que le groupe contribue activement à la promotion du savoir-faire culturel français, à la création d'emplois sur le territoire national et au maintien effectif d'un contrôle actionnarial français ? Le cas échéant, comment cela se traduit-il ? Vous avez expliqué que vous étiez un actionnaire dormant mais, au cours de vos discussions avec M. Courbit, appelez-vous son attention sur ces trois dimensions ?

**M. Vincent Bolloré.** Non, pas du tout. Je pense que ce n'est pas mon rôle ; je pense que c'est un grand garçon, je ne vois pas à quel titre je pourrais lui donner des conseils. Je pense que Stéphane Courbit est très attaché à la France et qu'il fera tout son possible pour y rester, mais ce n'est pas à moi d'aller donner des conseils aux autres. Donc je n'ai jamais donné de conseils à Stéphane et je ne lui en donnerai pas.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Ma question suivante concerne les contenus que propose Banijay. J'ai cru comprendre de votre propos liminaire que vous regardiez assez peu la télévision, à part les chaînes du groupe Canal. Mais, vous le savez, Banijay est aujourd'hui leader mondial du divertissement ; il est spécialisé dans les jeux, dans la télé-réalité, dans les formats de type *talent show*. Lors de l'audition des dirigeants de France Télévisions, nous avons appris qu'ils avaient choisi, de manière assez exceptionnelle, de puiser dans le catalogue international de Banijay. Ils ont notamment adapté en France l'émission *Drag Race*. Dans ce programme – nous en avons parlé avec Mme Laroche-Joubert –, certains participants tiennent des propos quand même très militants, revendiquant par exemple : « Je suis woke, je suis queer, je suis non-binaire, je suis noire », ou encore : « On est woke, on le reste et on l'assume ». Cette

émission a fait l'objet d'une large campagne de promotion, y compris sur les réseaux sociaux, parfois avec des messages visant un public familial, alors qu'elle est interdite aux moins de 10 ans. Selon vous, ce type de programme est-il conforme à la vocation du service public ? En tant qu'actionnaire, même dormant, de Banijay, avez-vous eu un jour à vous prononcer sur des choix éditoriaux et des choix de contenus à aller distiller sur le service public ?

**M. Vincent Bolloré.** Je ne me suis jamais prononcé et je ne me prononcerai pas, parce que je suis pour la liberté ; ça coule dans mes veines et, quand vous êtes pour la liberté, vous n'êtes pas seulement pour la liberté pour vous et ceux que vous aimez, vous êtes pour la liberté pour les autres – c'est le principe de la démocratie. Donc si les dirigeants de France Télévisions pensent que c'est bien... il faut s'adresser aux dirigeants de France Télévisions. Mais moi, personnellement, je n'ai de conseils à donner à personne.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** S'agissant de Banijay et de France Télévisions, nous avons aussi beaucoup parlé de l'omniprésence des jeux. Sur vingt-quatre heures de diffusion sur France 2, j'ai pu constater qu'il y avait à peu près neuf jeux, contre à peu près un sur TF1. La majorité de ces programmes de divertissement sont produits par le groupe Banijay, notamment par Nagui, également coactionnaire du groupe Banijay. Ces émissions génèrent des marges très élevées, qui atteignent par exemple 42 % pour « Chacun son tour ». Des rapports d'audit interne montrent que la rémunération versée aux producteurs, dont Nagui, est bien supérieure à celle que prévoient les devis initiaux, alors qu'il s'agit d'argent public et que, budget après budget, on demande aux Français de plus en plus d'efforts. Ces ressources pourraient par exemple être réinvesties dans la création, dans la production audiovisuelle française et le développement de nouveaux programmes. Avec un regard peut-être un peu plus extérieur, considérez-vous que la vocation du service public soit de proposer autant de divertissements ? Ne pourrait-on pas trouver un axe qui le distingue davantage des chaînes privées commerciales ?

**M. Vincent Bolloré.** Je pense – à nouveau – que le problème du service public, en fait, c'est le problème de la France. Quand vous parlez du service public, vous parlez de la France. Donc là, c'est quelque chose dont vous vous occupez, qui coûte 4 milliards par an aux Français, mais, quelque part, c'est la translation de la France en général. A-t-on les moyens ? Qu'est-ce qu'on veut faire ? Quelles sont les priorités ?

Moi, je ne suis pas homme politique, ni femme politique, donc je ne sais pas ce qu'il faut faire pour ce genre de choses. Moi, ce que je sais faire, c'est redresser des situations qui ont l'air compromises. Je l'ai fait dans le papier dans les années 1980 ; je l'ai fait dans le transport dans les années 1990 ; je l'ai fait ensuite dans l'audiovisuel, donc je sais comment redresser les choses. Mais je n'ai jamais travaillé avec l'État, donc je ne suis pas capable de vous dire ce qu'il faut faire avec l'argent public et où il est le mieux alloué : est-ce que c'est dans l'éducation ? est-ce que c'est dans la défense ? est-ce que c'est dans la santé ? est-ce que c'est dans la sécurité ? Je ne sais pas.

Mais, à la limite, ce que je voulais dire en disant que c'est une translation de la France... Quand la France était très riche, pas de problème pour mettre 4 milliards, ou 5, ou 10, ou 15 – peu importe – dans le service public, ce n'est pas le sujet. Après, vous pouvez faire que le service public est plus ou moins performant, avec des émissions qui plaisent ou qui ne plaisent pas, mais ce sont les dirigeants que vous nommez là-bas qui doivent dire ce qui est bien pour leur public et ce qui est bien pour la France. Le vrai sujet, c'est : a-t-on l'argent, encore aujourd'hui ? On sait que non. On sait que la situation française est extraordinairement glissante. Avant, elle vacillait, mais enfin, maintenant, on voit qu'on glisse, sur le plan financier,

et donc la question qui se pose pour le service public, c'est comme pour la France : où l'État doit-il mettre son argent en priorité ? Parce que, malheureusement, les cartes de crédit – vous en avez tous, je pense –, il y a un moment où, voilà, vous avez un appel du banquier. Il y a un moment où ça ne marche plus.

Donc c'est ça, la question. Et je ne peux pas répondre à cette question parce que je n'ai pas les éléments pour y répondre. Mais je me suis retrouvé souvent, malheureusement, dans des situations difficiles où il fallait... d'abord faire preuve de lucidité, parce que la première condition d'un redressement, c'est la lucidité. C'est : quelle est la vraie situation ? Quelqu'un qui boit trop, tant qu'il ne se dit pas « je bois trop », il ne s'arrêtera pas de boire, ou quelqu'un qui est trop gros, tant qu'il ne s'arrêtera pas de manger, il continuera à être avec du surpoids. Donc quelqu'un qui se trouve dans une situation financière difficile, tant qu'il ne le reconnaît pas, il ne fera pas d'efforts. Donc la première chose, c'est la lucidité.

Après, il faut analyser les raisons pour lesquelles cette situation est comme ça et essayer de trouver les moyens, c'est-à-dire les voies par lesquelles on peut redresser. Et puis après, il faut trouver l'équipe. Ça, évidemment, c'est le point fort : trouver des gens. Parce que si vous voulez faire vous-mêmes, vous n'y arriverez pas. En revanche, si vous trouvez des gens qui eux-mêmes sont capables de faire des équipes, ça marche. Dans notre groupe, quand je suis arrivé, on était 800 ; maintenant, on n'est plus contrôlants, mais il y a 80 000 ou 100 000 personnes qui travaillent quelque part pas loin de notre groupe. Ça s'est fait parce que, à chaque fois, nous avons trouvé des dirigeants qui ont été capables de trouver des dirigeants qui ont été capables d'analyser les problèmes. Et puis du courage !

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Cela veut-il dire que, pour vous, les dirigeants actuels de l'audiovisuel public ne sont pas capables ?

**M. Vincent Bolloré.** Je ne sais pas... Ça dépend. C'est peut-être la faute de l'État aussi. Moi, si vous me donnez 4 milliards, peut-être que je ne vais pas vous dire que je ne vais pas les dépenser. Il ne faut pas jeter la pierre... Le problème que vous posez, ce n'est pas le problème de France Télévisions ou de Radio France ou des services publics, c'est le problème de la France. Où voulez-vous mettre votre argent ? Est-ce que vous avez de l'argent ? Combien il vous en reste ? Combien il nous en reste ? – pardon, je m'excuse, je m'associe aux représentants du peuple, que je respecte et que j'admire, par nature. Où on peut mettre notre argent en priorité ? Où est-ce qu'il est le plus utile ? Et, je vous le dis, quand je vois que ça coûte 4 milliards alors que c'est les mêmes programmes que sur la 1 ou la 6, je pense que vous avez des choses que vous pouvez faire pour éviter d'avoir à mettre 4 milliards – mais c'est un avis personnel. Bon, que Mme Ernotte ne s'inquiète pas, à mon âge, je ne vais pas aller me faire embaucher chez France Télévisions et puis je pense que, de toute façon, vous ne m'embaucheriez pas, donc il n'y a pas de problème.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Je me permets d'insister avec une dernière question sur ce sujet. Est-ce que, au fond, la vocation de l'audiovisuel public, c'est de chercher la rentabilité, comme le font les groupes privés commerciaux, ou de proposer des contenus différenciants, peut-être plus audacieux, qu'on verrait moins sur des chaînes privées, parce qu'il n'est pas certain qu'ils rencontrent une audience ? Quelle est votre vision de l'ADN ? Au fond, c'est peut-être la plus importante des questions auxquelles la commission d'enquête doit répondre : quelle est la vocation première de l'audiovisuel public ?

**M. Vincent Bolloré.** Pardonnez-moi, j'y reviens toujours, je crois que ce n'est pas le sujet. Le sujet, c'est : combien d'argent vous êtes prêts à mettre dans les principaux services

régaliens de l'État ? Une fois que vous savez combien d'argent vous avez de disponible, vous savez ce que vous pouvez faire pour l'audiovisuel public. Mais dire : je vais faire ceci, je vais faire cela... – ça dépend quels sont vos moyens. Moi, vu de l'extérieur... les moyens, ils ne sont pas bons... Après, on peut ne pas se dire la vérité, mais... Ça glisse. Moi, vous savez, j'ai connu le général de Gaulle, Pompidou – très bien, il venait à la maison jouer aux cartes, il venait en Bretagne, mon père lui a trouvé sa maison –, et puis j'ai connu, comme ça, toute la France. Écoutez, regardez les chiffres. Donc je pense que, malheureusement, votre commission... Pardon, je ne peux pas vous aider beaucoup sur Banijay ou le service public – Banijay parce que je n'y connais rien, et le service public parce que je ne regarde pas la télé, à part Canal. Je suis très content avec Canal ! Je vous assure, franchement, c'est un truc, vous avez tous les films...

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous savez, monsieur Bolloré, que, sur la plateforme Canal, on peut accéder aux chaînes du service public ?

**M. Vincent Bolloré.** Bien sûr ! À la 1, à la 2... Il y a quarante chaînes gratuites, ou cinquante – je n'en sais rien, le problème, simplement, c'est : qu'est-ce que vous voulez faire, qu'est-ce que l'État doit faire de son argent ? Si vous avez beaucoup d'argent, faites ce que vous pensez bien. Mais le problème, c'est ça : quand vous avez deux ou trois sociétés à peu près équivalentes, qui semblent à peu près équivalentes, qui font à peu près le même métier, et qu'il y en a une qui ne coûte rien, qui rapporte même de l'argent, et des gens se battent pour l'avoir – je crois que, pour la privatisation de la 6, vous allez avoir la queue à la porte, pour savoir qui veut rentrer dans la 6 –, et puis il y en a une, il faut mettre 4 milliards. Et je crois que personne n'en veut au service public, parce que tout le monde est content, ou ça n'a pas d'importance. Le sujet, c'est : maintenant, vous demandez aux Français – tout le monde demande aux Français – de faire des efforts, c'est là qu'est le problème. Le problème, ce n'est pas le service public, c'est l'argent de la France pour le service public.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Le rapporteur a posé une question fondamentale. Nous avons aussi besoin d'avoir votre éclairage là-dessus. M. Courbit, que vous connaissez bien, a résumé parfaitement la question qui se pose à nous. Mettons qu'on ait un peu d'argent pour financer le service public audiovisuel ; demeure une question fondamentale : est-ce que, parce que c'est de l'argent des Français, il faut que le service public soit constitué d'antennes et de chaînes généralistes, populaires, qui proposent finalement presque la même chose que le service audiovisuel privé, ou, justement parce que c'est de l'argent public, il faut proposer des contenus différents pour garantir à chaque instant une complémentarité, et, si oui, laquelle ?

**M. Vincent Bolloré.** Moi, pour résumer, je suis favorable au service public, je trouve ça très bien, mais je ne suis pas favorable à ce qu'il coûte 4 milliards. Si vous me demandiez, je dirais : gardons le service public et faisons qu'il ne coûte pas 4 milliards. On voit bien qu'il y a des tas d'endroits où on peut faire des économies.

Alors bon, je vous dis, quand je suis arrivé chez Canal, tout le monde m'a dit : « C'est impossible de faire les moindres économies. » On a fait 500 millions d'économies, il y a dix ou douze ans – avec l'inflation, ça ferait 1 milliard de maintenant ! Et, franchement, ce n'était pas un truc très, très compliqué. En revanche, dire ça... eh bien, vous mettez en cause toute une série de gens qui vivent, qui sont heureux de vivre ensemble, qui se reçoivent, qui passent leurs vacances, qui vont déjeuner, dîner, qui se font des projections de films... là, vous vous attaquez à un truc terrible ! D'ailleurs, quand je suis arrivé chez Vivendi, Jean-René Fourtou, qui était mon prédécesseur, et l'équipe m'ont dit : « Oh là là, surtout faut pas aller chez Canal parce que

Messier, c'est comme ça qu'il a sauté. » Je dis : « Pourquoi il a sauté, Messier ? — Oui, oui, il a voulu aller changer Canal, et là... » S'attaquer à changer Pierre Lescure, alors là... c'était un... déchaînement... voilà.

Donc il faut quelqu'un de courageux pour aller... Parce que quand vous donnez 4 milliards à quelqu'un, ou à quelques personnes, quelques centaines de personnes, parce que c'est ça dont il s'agit... Malheureusement, si c'était tous les gens au-dessous... Mais je vous ai fait le calcul : moi, je préfère que vous remettiez le service public à zéro et que vous sauviez les agriculteurs et les pêcheurs. Si vous me demandiez mon avis, c'est ça.

Je ne vois pas la raison pour laquelle le service public coûte tant d'argent à l'État. Je ne vois pas de raison. Je vois les autres chaînes autour, qui font la même chose ou pratiquement : si on fait un *blind-test*, on vous met des trucs, on ne vous dit pas quelle est la chaîne, vous enlevez les numéros, vous regardez dans la semaine ou le week-end, je ne suis pas sûr que vous voyiez une grande différence. Or dans un endroit vous mettez 4 milliards, dans un autre endroit vous ne mettez rien. Il y a quand même une petite interlocation. Et le fait qu'ils m'en veuillent, c'est normal, parce que rien que ce que je dis là... Alors, je n'ose même pas penser à ce qui va se passer – comme en plus c'est filmé... Enfin, là où j'en suis, ce n'est pas très grave.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Dernière question relative au groupe Banijay : vous l'avez peut-être vu, dans le cadre de cette commission d'enquête, nous nous sommes beaucoup penchés sur les conflits d'intérêts, en particulier sur les pantouflages entre les sociétés de production privées et l'audiovisuel public. Nous nous sommes notamment intéressés au cas de M. Takis Candilis. En février 2018, France Télévisions l'a recruté comme directeur des programmes, c'est-à-dire, en quelque sorte, numéro deux du groupe. Si, formellement, c'est la direction de la production qui signe les contrats, il revient au directeur des programmes de commander les contenus aux sociétés de production. Or, avant son arrivée dans le groupe, M. Candilis dirigeait Banijay Studios. Dès 2018, Banijay a vu le montant de ses contrats avec France Télévisions augmenter de 8 millions d'euros ; en 2019, de 11 millions encore, soit une hausse de près de 30 % de son chiffre d'affaires avec France Télévisions.

Nous avons interrogé Mme Ernotte sur ce cas et sur d'autres situations comparables, comme celle de Mme Darrigrand, chez Together Medias, qui peuvent s'apparenter à des pantouflages, voire à des prises illégales d'intérêts. Elle a estimé qu'il revenait au législateur de s'emparer du problème et de changer la loi. J'ai compris que vous étiez un actionnaire dormant, sans contrôle ni influence sur Banijay, mais, d'un point de vue extérieur, estimez-vous que des situations de ce type posent un problème déontologique et sont susceptibles de nuire aux missions de l'audiovisuel public ?

**M. Vincent Bolloré.** Je n'en ai aucune idée. Pour être tout à fait franc, le sujet est : est-ce que les gens qui sont recrutés sont compétents ou pas ? Moi, quand je suis arrivé chez Canal, mon fils m'a dit : « Il y a un type épouvantable qui s'appelle Gérald-Brice Viret, qui était un concurrent atroce quand je dirigeais la 8. » Donc j'ai décroché mon téléphone et j'ai appelé Gérald-Brice Viret. Je lui ai dit : « Est-ce que vous voulez venir travailler avec moi ? » Il m'a dit : « Je ne peux pas, je suis chez Arnaud Lagardère, je l'aime beaucoup. » J'ai appelé Arnaud Lagardère – c'était il y a quinze ans, il y a longtemps – et il m'a dit : « Écoute, je te rends ce service au nom de l'amitié, prends Gérald-Brice Viret. » Est-ce que ce n'était pas bien que Gérald-Brice Viret passe de l'un à l'autre, je ne peux pas vous le dire. En tout cas, il m'a beaucoup aidé.

La question que vous posez, c'est plutôt, au regard de la taille du problème que vous avez, c'est-à-dire 4 milliards : qui sont les personnes capables de redresser, de faire que vous ne dépensiez pas 4 milliards ? C'est beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent ! Les problèmes de pantouflage, tout ça, c'est sûr que c'est mieux qu'il n'y en ait pas. Mais l'efficacité, quand même, dans les affaires de ce type, c'est important. Ce n'est pas un problème social parce que, de toute façon, France Télévisions, demain, vous le privatisez, vous aurez douze personnes qui se précipiteront – en tout cas cinq ou six – et il n'y aura pas de problèmes sociaux. Il y aura des problèmes, peut-être, pour les quelques centaines de personnes qui dirigent... et encore, je ne suis même pas sûr. Mais le sujet, c'est comment l'État arrête, à un moment où il doit faire des économies, où il a besoin d'argent pour faire autre chose, de dépenser cet argent.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous achèteriez, vous, France Télévisions, si c'était privatisé ?

**M. Vincent Bolloré.** Moi, personnellement, non ! Des médias, ça va, c'est bien, on a assez ! Mais il y a plusieurs personnes que je peux vous indiquer, si vous voulez, à titre gratuit – si vous voulez les noms...

**M. François-Xavier Ceccoli (DR).** Pour 4 milliards ?

**M. Vincent Bolloré.** Non, non... Ils vous aideront. Peut-être même qu'ils vous donneront de l'argent pour l'acheter, en plus. Donc non seulement vous sauveriez 4 milliards mais, en plus, peut-être qu'ils vous donneraient de l'argent. Sans doute. Parce que c'est un outil de puissance, vous voyez ; on ne parle pas d'une crèmerie, on parle de quelqu'un qui fait des contenus, qui voit des metteurs en scène, qui voit des acteurs, des actrices, qui peut aller déjeuner, qui va dans les festivals... C'est un monde ... Excusez-moi, je ne crois pas que vous connaissiez ce monde directement, je ne crois pas que vous avez réalisé. Moi, je l'ai repéré, parce que je les connais bien, tous ces gens. C'est extraordinaire, comme vie, c'est... les films américains, si vous voulez...

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Autre sujet, autre question. Le 6 juin 2025, le groupe Canal+ a quitté la TNT, où il diffusait jusque-là ses contenus sur le canal numéro 4, en lieu et place de France 4. Dans un communiqué de presse du 5 décembre 2024, vous expliquez que votre décision était motivée par le non-renouvellement de la fréquence de C8, mais également par « un environnement fiscal et réglementaire de plus en plus contraignant ».

Canal+, dont nous avons auditionné les représentants, est aujourd'hui l'un des principaux financeurs du cinéma français. Nous reparlerons de la décision de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) de retirer la fréquence de C8. Au-delà, estimez-vous que le cadre réglementaire et fiscal qui s'applique aux diffuseurs est obsolète ou, du moins, inadapté à des chaînes payantes comme Canal+ ?

**M. Vincent Bolloré.** D'abord, le 6 juin... enfin, j'en ai parlé tout à l'heure, mais voilà. Le général de Gaulle, le 5, a été prévenu qu'il allait y avoir le débarquement. Il a dit : « Je veux absolument que ce soient des Français, parce que c'est la France. » Churchill a dit : « Mais il n'y a pas de Français. » Finalement, ils en ont trouvé 177, qui étaient sous les ordres de lord Lovat. Et mes deux oncles me racontaient que, le matin du 6 juin, toutes les troupes se sont arrêtées – tous les bateaux se sont arrêtés – pour les laisser passer les premiers. Ils ont dit « non, non, on veut pas gêner », mais enfin, bon. En fait, ce n'est pas tout à fait vrai, mon oncle disait qu'il y avait une telle tempête qu'il était content de débarquer. Ils étaient 177, il y en a eu 27

qui n'ont pas été tués ou blessés au cours de cette bataille de Normandie. Donc ce jour du 6 juin, pour nous, il était important, c'est le jour où, en effet, on a décidé de retirer l'essentiel de nos chaînes Canal de la TNT, parce que nous avons à la tête de Canal un garçon qui s'appelle Maxime Saada – vous le connaissez, vous l'avez entendu, vous le réentendrez.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** La semaine prochaine.

**M. Vincent Bolloré.** Voilà. C'est un garçon... difficile. Exigeant, difficile. Et il a été extrêmement mécontent de l'injustice qui a été de lui retirer la 8. Il a été extrêmement mécontent des problèmes de TVA. Tout d'un coup, on est venu dire que Canal n'était plus une chaîne de télévision. Canal avait été créé avec une TVA à 5 %, puis on l'avait montée à 10, ce qui était normal parce que, finalement – je le disais tout à l'heure –, il fallait aller chercher de l'argent. Puis, tout d'un coup, on a dit : « Canal n'est plus une chaîne de télé, donc il faut passer à 20. » Or 90 %, ou 85 %, des programmes de Canal sont regardés en direct, notamment le sport... Pour résumer, Maxime Saada et ses équipes ont décidé de retirer de Canal les chaînes de la TNT et vivent maintenant sur le net.

Donc c'est vrai que Canal n'est pas extraordinairement favorisé. Vous parliez tout à l'heure des groupes français qu'il fallait aider à rester et à se développer. Si vous interrogez Maxime Saada, il ne va pas vous dire que Canal est un groupe qui a été aidé – c'est en permanence. Alors, c'est des petites choses. Vous voyez, avant, pour résilier son abonnement à Canal, il fallait deux jours de RTT. Maintenant, vous pouvez le faire avec un clic – voilà, tout est comme ça... Mais il vous le racontera. Moi, je recueille les sentiments de Maxime Saada et de ses équipes, qui viennent me voir de temps en temps. Comme je suis le « sage » – je ne sais pas si je suis sage, mais au sens « âgé », je leur dis : « Calmez-vous, c'est pas grave, tout ça va aller », etc., etc. En effet, ils n'ont pas l'impression d'être soutenus dans leur effort.

Je pense que, quand vous êtes maltraité, ce n'est pas agréable mais ça vous force à devenir agile. Et ça force à une certaine exigence. Et je pense que Maxime et ses équipes, maintenant, sont beaucoup, beaucoup plus compétents que quand je les ai rencontrés il y a douze ans. Studiocanal, vous en avez parlé tout à l'heure, est aujourd'hui une vraie grande société de production. Ce doit être une des tops dans le monde. Canal lui-même est un succès formidable. Le digital de Canal, c'est-à-dire toute la partie informatique qui a été créée, est exceptionnel. Je pense que nécessité fait loi. C'est vrai que, sans doute, ils ne sont pas aidés, et que de ce point de vue-là vous ne facilitez pas la vie de Canal, mais, d'un autre côté, cela les rend plus agiles, plus dynamiques. Finalement, à toute chose malheur est bon.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** En novembre dernier, France Télévisions et Radio France ont, chacune de son côté, déposé une plainte pour dénigrement contre trois médias de votre groupe, CNews, *Le JDD* et Europe 1, sans en informer leur tutelle, aux frais du contribuable. La ministre de la culture s'en est d'ailleurs étonnée. Dans l'assignation, Radio France dénonce « une entreprise organisée de déstabilisation visant à saper la confiance de ses auditeurs en mettant notamment publiquement en question le respect par Radio France des principes essentiels de sa mission de service public : la neutralité, l'indépendance et le pluralisme de l'information ». Lors de son audition, Rachida Dati a estimé : « [I]l n'est peut-être pas habile d'indiquer qu'un média qui n'est pas un concurrent – l'audiovisuel public n'est pas en concurrence avec le privé, il n'a ni la même mission ni le même positionnement – est d'extrême droite. » Elle a ajouté : « La tutelle aurait dû, aurait pu être informée s'agissant d'une procédure engagée aux frais des Français et assez singulière. » Considérez-vous que cette assignation pour dénigrement est fondée ? Où en est la procédure ? Avez-vous discuté avec Mme Veil ou avec Mme Ernotte depuis, à ce sujet notamment ?

**M. Vincent Bolloré.** J'ai suivi cette affaire par la presse. Le fondement économique et juridique ne m'a pas paru effrayant, donc je ne m'en suis pas mêlé – parce que je ne me mêle que quand il y a un sujet stratégique ou capitaliste, or ça ne me paraît pas être un sujet stratégique ou capitaliste. Et, au fond de moi-même, j'ai pensé que c'était ce que je vous ai dit tout à l'heure : au lieu de regarder comment faire des économies, c'est plus facile de dire qu'il y a des gens qui les dénigrent, et notre groupe est un coupable idéal – ce que je reconnais. Mais bon, une fois qu'on a dit ça, ce n'est pas grave.

Est-ce qu'il aurait fallu prévenir la tutelle ? Je n'ai jamais travaillé dans le public, donc je ne suis pas capable de vous répondre sur ce que doit faire quelqu'un dans le public ou pas. Dans le privé, nous avons des règles de fonctionnement tout à fait particulières parce que, je vous dis, nous sommes fiduciairement redevables à nos actionnaires des dépenses de notre argent et, quand on a des problèmes, on est de toute façon obligé d'aller les résoudre.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Sur ces procédures de dénigrement, tout observateur objectif pourra dire que vous êtes régulièrement mis en cause personnellement sur les antennes du service public. Je vais citer quelques exemples. Le 28 octobre 2024, un journaliste de France Info demande à Thierry Ardisson : « C'est un facho, Bolloré ? » Ce dernier a répondu par la négative, mais le journaliste a insisté. Il a dit : « Vincent Bolloré est-il d'extrême droite ? », sans obtenir de réponse positive. Un an plus tard, le 29 octobre 2025, le même journaliste a reproché à Mme Royal d'avoir été éditée dans une maison d'édition vous appartenant et d'avoir été chroniqueuse sur « Touche pas à mon poste ! » (TPMP), l'obligeant à invoquer la liberté d'expression. Le 18 septembre 2025, dans une interview au *Monde*, Delphine Ernotte, présidente de France Télévisions, déclarait à propos de CNews : « Qu'ils assument d'être une chaîne d'extrême droite ! » Enfin, le 16 avril 2025 – nous avons eu l'occasion d'y revenir lors de son audition –, Thomas Legrand a posté sur son compte X un message intitulé « Bolloré = Pétain », alors qu'il était toujours à l'antenne de France Inter, sans qu'aucune sanction ni mise en garde ne soit prononcée à son encontre. Avez-vous, vous aussi, envisagé d'engager contre l'audiovisuel public une action pour dénigrement ?

**M. Vincent Bolloré.** Je pense qu'ils ont assez de problèmes comme ça sans que j'en rajoute. C'est assez rigolo qu'on écrive « Bolloré = Pétain » après l'histoire que je viens de vous raconter – alors que j'ai eu une des familles les plus actives dans la défense contre l'occupant nazi et fasciste. Voilà, je pense qu'il faut laisser passer. Je vous l'ai dit, je crois que je fais partie des paratonnerres qui servent pour le groupe. Je ne suis pas sûr que ça leur serve à eux vraiment mais en tout cas, en ce qui me concerne, je suis démocrate-chrétien, je l'ai affirmé sous serment, déjà – je crois que c'est la quatrième fois que je suis reçu dans une commission. Démocrate, c'est-à-dire que je respecte le vote des citoyens et des citoyennes. Et chrétien, c'est-à-dire que je crois en Dieu et en le Christ. Le Christ, comme vous savez, est venu sur Terre il y a un peu plus de 2 000 ans avec un message extrêmement précis sur le comportement que l'on devait avoir, notamment l'empathie vis-à-vis des autres, l'écoute, le pardon. Et donc je me vois comme un démocrate-chrétien.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Cela se concrétise-t-il dans un parti du paysage politique français, dans un engagement politique ?

**M. Vincent Bolloré.** Non, je ne fais pas de politique. Je suis démocrate-chrétien parce que je crois à la démocratie, profondément, à la liberté, et je crois vraiment au Christ. Mais, vous savez, on est 2 milliards, donc je ne suis pas tout seul. En France, maintenant, ça a l'air un peu bizarre... C'est ce que dit Gad Elmaleh : c'est bizarre, quand on demande : « Est-ce que tu es musulman ? — Oh oui, évidemment, je suis musulman. » « Est-ce que tu es juif ? — Oui,

évidemment. » « Et toi, tu es catholique ? — Non, mais pas vraiment, oui, mais ma sœur... » Il y a un problème, les gens n'osent plus le dire. Mais moi je suis chrétien, et je suis démocrate.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous venez de le dire.

**M. Vincent Bolloré.** Et je le répète. *Ne varietur.*

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Dernier point concernant la possibilité d'une action pour dénigrement : j'ai examiné la programmation de l'émission « Complément d'enquête », dont nous avons reçu les responsables, et j'ai le sentiment que s'en dégage un intérêt fort porté à votre groupe, qui s'inscrit d'ailleurs dans une certaine continuité éditoriale.

Le 7 avril 2016, « Complément d'enquête » diffusait un portrait intitulé « Vincent Bolloré, le milliardaire impitoyable ». Le 25 novembre dernier, la même émission était consacrée à CNews ; elle s'appuyait notamment sur des témoignages de personnels ou de proches de salariés de France Télévisions, que j'ai d'ailleurs eu l'occasion d'interroger. Le 30 novembre 2023, Cyril Hanouna, alors animateur sur une chaîne de votre groupe, était la tête d'affiche d'un autre numéro de l'émission.

En revanche, « Complément d'enquête » ne s'est jamais intéressé à M. Pigasse, actionnaire et fondateur de Mediawan, propriétaire depuis 2008 du groupe de médias Combat, qui inclut notamment Radio Nova, *Les Inrocks* et le *Huffington Post*. Il expliquait pourtant le 13 janvier dernier, à la une de *Libération*, qu'il mettrait les médias et tous les moyens dont il disposait au service d'un combat contre la droite radicale. J'ai cité M. Pigasse, mais il y en a bien d'autres : Martin Bouygues, à la tête du groupe TF1, et Rodolphe Saadé, qui possède notamment BFM TV et RMC, n'ont eux non plus jamais fait l'objet d'une telle enquête.

Comment expliquez-vous un tel intérêt de la part du service public ? Que pensez-vous de cette étude, de cette enquête assez approfondie ?

**M. Vincent Bolloré.** Il n'y a pas que le service public. Je vous l'ai dit tout à l'heure, je représente un monde que certains voudraient voir disparaître – un monde attaché à ses racines, mais qui avance. Je ne crois pas qu'il faille être soit conservateur, soit progressiste : il faut être les deux ! Il faut être attaché à ses racines, célébrer ce qui a fait son entreprise ou sa famille et, tout en se rappelant d'où l'on vient, être actif là où il le faut. Pour revenir aux questions spirituelles, c'est la parabole des talents : on n'a pas le droit de garder son talent et de ne pas essayer de le faire fructifier.

Je vois bien que j'énerve. Je le vois bien quand on reçoit certaines personnes en Bretagne. J'ai reçu notamment les deux derniers présidents de la République. C'est compliqué quand ils voient ça, ça ne plaît pas. Bernard Poinant, que j'aime beaucoup, qui a été maire de Quimper et pendant plus de quarante-cinq ans notre ami fidèle, me dit qu'il faut faire venir les gens pour qu'ils voient ce qu'est la Bretagne. Mais quand ils voient ça, ils trouvent cela épouvantable ! Ils voient des salariés contents, satisfaits du concordat social qu'ils ont signé à l'époque, et des usines flambant neuves. On est numéro un mondial des films et des composants pour condensateurs. On a développé le sachet à thé en papier à une époque où il existait peu ou pas. On a fait des tas de choses comme ça. En plus, il y a le musée de tonton Gwenn, un musée océanographique avec un requin à deux têtes et un cœlacanthe... Bref, tout ce qui peut paraître « conservateur » ou « moisi » ! Je comprends très bien que je ne plaise pas à tous ces gens, et j'en suis désolé pour eux.

Il est important de combattre pour notre pays, qui est en difficulté – je l’ai dit tout à l’heure –, et il faut que ceux qui ont du courage disent « voilà, peut-être qu’on ne vous plaît pas, mais on est comme ça ». Nous avons réussi à réunir au sein d’un petit institut qui s’appelle l’institut de l’Espérance une vingtaine de personnes qui réfléchissent et essaient de ramener du bon sens et de la prospérité pour la France et les Français. Je pense que cela ne plaît pas à la petite caste dirigeante, qui a envie de rester aux manettes... Vous ne pouvez pas leur en vouloir, ils n’ont pas envie...

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Pardon de vous interrompre, monsieur Bolloré, mais j’aimerais bien comprendre. La caste dirigeante, c’est qui ? Le gouvernement en place ? Les dirigeants de l’audiovisuel public ?

**M. Vincent Bolloré.** La caste dirigeante, comme son nom l’indique, ce sont les personnes qui dirigent aujourd’hui et sont très heureuses de le faire. Elles n’ont pas envie que des empêcheurs de tourner en rond disent qu’il faut faire des économies, qu’il faut faire attention... On m’a souvent demandé pourquoi CNews avait du succès ; c’est parce qu’elle dit malheureusement des choses que les autres chaînes ne disaient pas, notamment sur la situation financière. Nous dérangeons ces gens qui ont envie de continuer à vivre dans... je ne dirai pas dans l’opulence, quoique... alors que la situation n’est pas bonne.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Le rapporteur a cité des choses vous concernant, et on pourrait citer aussi certaines unes du *JDD* assez virulentes – ou plutôt assez fortes, pour essayer d’être le plus objectif et impartial possible – et des émissions de CNews qui critiquent l’audiovisuel public – ce qui est tout à fait leur droit. Je ne sais pas si l’on peut parler de guerre entre l’audiovisuel public et l’audiovisuel privé, mais trouvez-vous que ces tensions qui émergent et ces procédés de dénigrement soient tout à fait sains dans notre démocratie ? Vous avez dit vous-même que vous étiez attaché à la complémentarité entre le public et le privé... Comment tout cela peut-il fonctionner de manière plus complémentaire et apaisée ?

**M. Vincent Bolloré.** En tout cas, moi, je ne suis pas du tout en guerre. Pour les raisons que j’ai évoquées tout à l’heure et qui tiennent à la démocratie chrétienne, je ne suis en guerre contre personne. Je ne hais personne, et je prie pour mes ennemis – j’en ai quelques-uns... Cela me coûte, mais je le fais quand même !

Franchement, notre groupe n’est pas en guerre. L’audiovisuel public ne le concerne pas. Le groupe Canal est complètement en dehors de tout ça. Vous avez parlé de CNews et du *JDD* ; c’est vrai que comme ce sont des espaces de liberté, nous y avons des talents qui sont extraordinairement indépendants. Pascal Praud aime la France et les Français. Il est né à Nantes, ou en tout cas il est intéressé par Nantes, qui était la ville de ma grand-mère. Il aime la France, se balade partout et donne donc son avis. Après, ça plaît ou ça ne plaît pas, c’est comme ça – ça plaît visiblement à beaucoup de monde, puisque c’est lui qui fait des records d’audience. Mais je crois que ce n’est pas le sujet. Il n’est pas contre l’audiovisuel public, il est contre les dépenses. À un moment où il y avait une séquence budget de la France et où tout le monde disait chez les politiques « ça va très mal, c’est épouvantable, les retraites... il faut faire des efforts épouvantables », il a eu le sentiment que ces efforts n’étaient pas faits en face. Je n’interviens pas ; je ne vais donc pas aller dire quoi que ce soit à Pascal Praud, qui dit ce qu’il pense. Et il n’y a pas que Pascal Praud : ils sont tous indépendants et je pense que c’est bien qu’il y ait un petit espace de liberté, même si ça ne plaît pas.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Le 11 décembre dernier, notre commission d'enquête a auditionné M. Roch-Olivier Maistre, ancien président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Je l'ai interrogé sur l'écart très important observé ces quinze dernières années entre les sanctions pécuniaires infligées aux chaînes de votre groupe, C8 et CNews, et celles prononcées contre l'audiovisuel public, alors même que des manquements au pluralisme et à l'indépendance y sont régulièrement relevés – c'est d'ailleurs l'un des objets de notre commission d'enquête. Je rappelle que, sur les quinze dernières années, vos chaînes ont été sanctionnées à hauteur de 8 millions d'euros – le chiffre n'est peut-être pas tout à fait exact –, tandis qu'aucune chaîne de l'audiovisuel public n'a eu à payer la moindre amende. La réponse de M. Maistre a été pour le moins surprenante : « Si le juge considère que nos sanctions sont disproportionnées, il n'hésite pas à le dire. La première mesure que j'ai été amené à prendre en tant que président de l'Arcom a été de verser un chèque de 1 million à C8 – ce qui n'était pas la décision la plus agréable à prendre pour un magistrat de la Cour des comptes [...] »

Je rappelle les faits et le contexte. En juin 2017, le CSA avait infligé une sanction inédite à C8 en privant TPMP de publicité pendant une semaine, estimant que la chaîne avait « gravement méconnu son obligation de faire preuve de retenue dans la diffusion d'images susceptibles d'humilier les personnes » en raison d'un canular de Cyril Hanouna visant Matthieu Delormeau. Or, en 2018, le Conseil d'État a annulé la sanction prononcée par le CSA, jugeant au contraire qu'à aucun moment Matthieu Delormeau n'avait été « montré sous un jour dégradant, humiliant ou attentatoire à sa dignité ».

C'est un exemple parmi d'autres, mais comment interprétez-vous le propos de M. Roch-Olivier Maistre selon lequel verser un chèque de 1 million à C8 « n'était pas la décision la plus agréable à prendre pour un magistrat de la Cour des comptes » ?

**M. Vincent Bolloré.** Je ne vais pas faire de commentaire – ce n'est pas mon rôle et ce n'est pas de mon ressort.

Comme vous le savez, l'Arcom est saisie par le biais de signalements. Or, sur le net, toute une série de gens expliquent qu'il faut faire des signalements et attaquer l'empire Bolloré – « l'empire »... je suis très fier ! L'Arcom doit donc recevoir 5 000 signalements par jour, ou quelque chose comme ça, dès qu'il y a une phrase ou que quelque chose est fait, et elle prononce des sanctions parce qu'elle ne peut pas faire autrement.

On voit bien que c'est une attaque contre nous. D'ailleurs, il y avait la preuve par neuf quand on était petits, et maintenant il y a la preuve par Hanouna. Sur C8, 99 % des amendes que nous recevions étaient liées à Hanouna. Or, maintenant qu'on nous a confisqué la 8, Hanouna, qui est un type épatant, est passé sur la 9, et il ne pose plus aucun problème. En réalité, les gens n'ont pas intérêt à attaquer la 9, c'est-à-dire la 6. Mais je ne veux pas faire mon Calimero, car ce n'est pas ma nature – je suis dans la résistance.

Ce n'est pas agréable d'avoir des sanctions, surtout pour les équipes, mais ces mauvais traitements nous forcent à être plus agiles. Peut-être n'aurions-nous pas procédé, avec Canal+, à des acquisitions à l'étranger et à des investissements dans un délai aussi bref si nous avions bénéficié en France d'un soutien extraordinairement important... Peut-être que nous nous serions endormis et que nous aurions été très contents d'aller bavarder avec les uns et les autres dans les festivals divers... Cela arrive dans les familles : les enfants un peu secoués sont parfois ceux qui réussissent le mieux, même si ce n'est pas très agréable du point de vue moral.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** En 2005, vous avez été, avec M. Baudecroux, l'un des premiers à croire au développement de la TNT, avec le lancement de Direct 8, devenu par la suite C8. Près de vingt ans plus tard, l'Arcom a refusé le renouvellement de cette chaîne, alors qu'elle figurait parmi les plus regardées, à la sixième place des audiences. Le canal a alors été attribué à un investisseur étranger, M. Daniel Kretinsky, qui n'y a pas encore installé de nouvelle chaîne. Invitée dans l'émission « C médiatique », sur France 5, en janvier dernier, Alexia Laroche-Joubert, présidente-directrice générale de Banijay France, a qualifié cette décision de « déni de démocratie ». Comment analysez-vous cette décision de l'Arcom, puisque vous êtes vous-même revenu à ce sujet dans vos dernières réponses ? Quelles sont, selon vous, les raisons qui ont poussé l'Autorité à refuser de renouveler votre fréquence ?

**M. Vincent Bolloré.** C'est toujours la même raison.

Je ne sais pas si vous avez reçu Daniel Kretinsky... Il est charmant et parle, avec un accent allemand, un français parfait. Il donne, je crois, 15 ou 20 millions par an pour renflouer *Libération* et il fait plein d'autres choses comme ça un peu partout. Il est donc extraordinairement bien vu. Il a beaucoup d'argent, parce qu'il fait du charbon, il est très francophile, il est formidable, il donne de l'argent, et donc il est bien vu ! Quant à nous, on dit des choses, on redresse, on trime, on développe... Cela fait 204 ans que ça dure, et j'espère que ça va durer encore un petit moment. Comme je le dis souvent, nous avons connu trois rois, un empereur et vingt-six présidents de la République : on va se débrouiller ! Ce n'est pas agréable, mais franchement, je vous le dis une fois de plus, je pense que c'est comme ça que s'expliquent les choses. Il y a des gens qui sont bien vus par la petite caste, à qui on ouvre donc toutes les portes, et puis des gens qui sont mal vus, et qui ont des ennuis. Mais ces derniers travaillent peut-être plus dur pour compenser, ce qui fait qu'ils réussissent mieux et que leurs groupes sont peut-être, à terme, plus profitables, ou en tout cas plus résistants.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Ce sont des propos forts que vous tenez. Il me semble important que vous les précisiez : dire que certains sont aidés et d'autres non peut jeter une forme de suspicion sur des liens politiques, économiques ou financiers. Quand vous parlez d'une petite caste qui nous gouverne, de qui s'agit-il ? Des dirigeants actuels ? Des responsables politiques ?

**M. Vincent Bolloré.** Je le répète : les gens qui sont aujourd'hui aux manettes sont très contents de le rester.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Les gens aux manettes politiques ?

**M. Vincent Bolloré.** Lisez les journaux, allez sur le net : la vie est ainsi.

Notre groupe est plutôt paratonnerre. C'est peut-être de notre faute, mais on ne peut pas dire qu'on nous aide à fonctionner. Vous m'avez dit que vous receviez, demain ou après-demain, Maxime Saada. Vous verrez ce qu'il en pense.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Nous l'auditionnerons la semaine prochaine.

Vous considérez donc, par exemple, que les ministres de la culture successifs ne vous ont pas aidés ? C'est dans le champ du ministère...

**M. Vincent Bolloré.** Nous ne demandons pas à être aidés.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous dites que l'on vous a mis des bâtons dans les roues et qu'une petite caste...

**M. Vincent Bolloré.** Nous ne sommes pas soumis. Nous sommes libres, et donc nous déplaçons. C'est le prix de notre indépendance.

Comme les difficultés financières de la France s'accroissent, avec tout ce que cela implique pour les gens, les positions se radicalisent, et nous représentons un espace qui ne plaît pas à certains, mais qui plaît à d'autres.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Vous avez évoqué dans votre réponse précédente le non-renouvellement de la fréquence de C8, en partie fondé sur le nombre de sanctions que vous avez reçues. Je vais vous donner un exemple, sur lequel j'ai déjà interrogé le président de l'Arcom. Le 5 novembre 2022, M. Hanouna, qui a été une cible particulière de l'Arcom, a appelé la maire de Paris, Anne Hidalgo, à « fermer sa gueule » et à « chasser les rats la nuit au lieu de dire des conneries ». Pour ces propos, l'Arcom a infligé à votre chaîne une amende de 300 000 euros. Or, trois semaines plus tard, France Inter n'a reçu qu'une simple lettre de rappel à la loi pour avoir diffusé à l'antenne un appel à « baiser les femmes des chasseurs » qui visait particulièrement la femme du président de la Fédération nationale des chasseurs, Willy Schraen.

Je le disais, c'est sur la base de sanctions comme celle-là que l'Arcom a décidé de ne pas renouveler la fréquence de C8. Or, depuis la fermeture de cette dernière, en février 2025, on remarque une accélération des sanctions prononcées à l'encontre de CNews. D'ailleurs, un tiers des interventions formelles de l'Arcom envers CNews – mises en garde, mises en demeure, sanctions pécuniaires – ont eu lieu depuis le début officiel des travaux de notre commission d'enquête, en octobre. C'est dire si l'accélération est importante ! Estimez-vous qu'il y a un risque, à court ou moyen terme, de fermeture de CNews par l'Arcom ?

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous sortez un petit peu du périmètre de la commission d'enquête, monsieur le rapporteur, mais la question est importante et je laisserai bien sûr M. Bolloré y répondre. Il n'empêche que nous devons nous recentrer sur les questions relatives à l'audiovisuel public...

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** J'ai comparé les sanctions infligées à C8 et à France Inter !

**M. Vincent Bolloré.** Je crois que tout est possible. Je ne peux donc pas me prononcer – je n'en sais rien. La dernière fois que j'ai été reçu à l'Assemblée nationale, j'ai donné l'exemple de ce qui se passe à l'école quand les profs n'aiment pas un ou une élève : on regarde son comportement, ses notes, on relève qu'elle a oublié son sac de gymnastique, qu'elle n'a pas fait quelque chose, et à la troisième ou à la quatrième remontrance, elle est convoquée chez le proviseur...

Dans notre situation, nous avons vu beaucoup de choses, et nous en verrons encore d'autres, mais rien de tout cela n'est mortel. C'est un peu triste pour la liberté d'expression, car CNews a beaucoup apporté en la matière, et les équipes de la chaîne sont absolument remarquables. Serge Nedjar a contracté un gros crédit pour une acquisition : il doit donc être très inquiet.

J'ai vu les pauvres équipes de C8, qui ne faisaient de mal à personne – « Les animaux de la 8 », Tuih-Tuih, William Leymergie... Finalement, celui qui était visé, c'était moi, à

travers Cyril Hanouna. Cyril a retrouvé une émission ailleurs, sans problème – et il le mérite, parce qu’il attire 2 millions de personnes tous les soirs. On tire donc sur des cibles qui ne sont pas forcément les bonnes.

Pour répondre à votre question, je n’en sais rien. Il faut demander à l’Arcom.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** J’en viens à une autre question, que nous poserons également à l’Arcom. En février 2025, le journaliste Laurent Nerveux a publié dans *Marianne* une enquête assez fouillée qui l’a conduit à éplucher le profil LinkedIn de 298 employés de l’Arcom, soit près de 80 % du personnel de l’Autorité. Ses conclusions sont éloquentes. On ne trouverait au sein de l’Arcom aucun employé ayant précédemment travaillé pour votre groupe. En revanche, plus de 15 % des employés de l’Autorité seraient directement issus de groupes de médias concurrents au vôtre, comme France Télévisions, TF1, M6 ou BFM TV. Ces effectifs sont précisément surreprésentés dans des directions administratives ayant eu un rôle stratégique dans l’instruction des dossiers et le prononcé des sanctions. Les anciens concurrents de votre groupe représentent ainsi 28 % de la direction des plateformes en ligne, 36 % de la direction des publics, du pluralisme et de la cohésion sociale et 50 % de la direction de la communication. Avez-vous eu connaissance de cette enquête ? Pensez-vous qu’une surreprésentation de vos concurrents, notamment privés, parmi les employés de l’Arcom puisse être l’une des raisons de la forte augmentation des sanctions prononcées contre votre groupe ces derniers mois ?

**M. Vincent Bolloré.** Je suppose. Je n’ai pas d’avis particulier. Je ne connaissais pas cette étude. Je sais simplement que nous dérangeons. Nous avons mené un combat pour redresser l’entreprise Canal+ en mettant fin à la joie collective qui y prévalait ; il est donc normal que nous soyons une cible, mais le groupe va bien et nous n’allons pas mourir !

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Cela veut-il dire que, pour vous, l’Arcom est soumise au pouvoir politique ?

**M. Vincent Bolloré.** Non !

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** J’essaie de comprendre, car ce que vous dites est important. Ce ne sont pas de petits mots. Vous dites qu’il y a une caste qui se protège et qui vous cible...

**M. Vincent Bolloré.** Qu’il y a une caste qui se protège, ce n’est pas moi qui le dis ! Plein de gens le disent. Cela existe. Cela a toujours été.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** C’est pour que l’on comprenne de qui il s’agit...

L’Arcom est-elle soumise au pouvoir politique ? Quand elle vous sanctionne...

**M. Vincent Bolloré.** Je n’en sais rien ! On a déjà vu, dans certains pays et à certains moments de l’histoire, des choses un peu bizarres, mais, je le répète, nous avons connu des guerres mondiales, des révolutions, des tas d’évolutions, et nous sommes passés à travers !

J’ai connu cette caste chez Canal – je ne peux pas vous dire autre chose. Ils étaient très contents, ils s’amusaient beaucoup... C’était très joyeux.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Le 18 septembre 2024, le militant d’ultragauche Foued Berahou appelait publiquement, sur ses réseaux sociaux, à une mobilisation antifasciste

dans l'archipel des Glénan pour s'opposer à « l'empire Bolloré ». Le 25 août 2025, soit à peine un an plus tard, il a été nommé au collège de l'Arcom à Paris. Le 25 novembre dernier, lors de la première audition de notre commission d'enquête, j'ai interrogé le président de l'Arcom, M. Ajdari, sur ce cas – c'était l'une de mes premières questions. Il nous a indiqué ne pas avoir eu connaissance de ces publications, pourtant diffusées sur les réseaux sociaux, et vouloir se saisir de ce sujet à la suite de son audition. Rachida Dati, à qui j'ai également posé la question alors qu'elle était ministre de la culture, a déclaré qu'elle avait interpellé le président de l'Arcom sur ce point précis sans obtenir la moindre réponse. Pour ma part, je n'ai pas reçu de réponse ni de garantie claire quant à l'indépendance de l'Arcom depuis la nomination de cette personne. M. Berahou est visiblement toujours en poste. Avez-vous eu connaissance de cette nomination ? D'un point de vue un peu plus général, ne faut-il pas faire preuve de la plus grande précaution sur les nominations au sein de l'Arcom afin d'éviter toute forme de militantisme de la part de ses membres, lesquels peuvent être amenés à prononcer des sanctions ?

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** À la suite de son audition, M. Martin Ajdari, le président de l'Arcom, a indiqué au bureau de la commission qu'il n'avait jamais reçu de courrier de la ministre au sujet de ce salarié.

**M. Vincent Bolloré.** Je ne connais pas ce monsieur, je ne savais pas qu'il avait été nommé, mais il est évidemment embêtant que des gens extraordinairement orientés soient nommés arbitres. On a eu ça avec Reporters sans frontières et dans des tas d'autres cas, mais enfin, la vie est ainsi... C'est comme ça !

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** La dernière fois que vous avez été auditionné à l'Assemblée nationale, c'était lors des travaux de la commission d'enquête sur l'attribution des fréquences de la TNT, créée dans le cadre du droit de tirage du groupe La France insoumise. Avant même que cette précédente commission d'enquête n'ait achevé ses travaux, ou même qu'elle n'ait auditionné les dirigeants du groupe Canal+, plusieurs de ses membres issus de la gauche – dont certains sont présents aujourd'hui et m'accusent matin, midi et soir de vouloir privatiser le service public, ce que je n'ai jamais demandé – avaient signé et relayé des pétitions appelant à la fermeture de C8 et de CNews. Quelques mois après la fin de cette commission d'enquête, leurs pétitions ont visiblement été entendues puisque l'Arcom a décidé de ne pas renouveler la fréquence de C8. Estimez-vous que cette commission d'enquête a eu un impact sur la décision de l'Arcom ? Quelles sont, selon vous, les conclusions à en tirer sur la façon de mener une commission d'enquête quand elle traite d'un sujet aussi médiatique qui concerne des millions de Français ?

**M. Vincent Bolloré.** Je n'ai pas d'avis. Je sais que des tas de gens voulaient fermer C8 – ça m'avait été annoncé – et que des tas de gens veulent aussi fermer CNews. Il y a des tas de gens qui voudraient arrêter tout ce que nous faisons déjà, et qui voudraient nous arrêter.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Il y a aussi des tas de gens qui vous regardent et qui souhaitent que vous puissiez continuer.

**M. Vincent Bolloré.** Je ne suis pas un Bisounours, je suis tout à fait conscient de ce qui se passe autour de nous. Je le répète, je pense que la France est entrée dans un moment de combat particulier, eu égard à sa situation financière ; comme nos chaînes et nos médias disent la vérité – en tout cas, ils disent des choses différentes de ce qu'on entend ailleurs – et que nous ne sommes pas complaisants, il est normal que nous dérangions et que l'on veuille nous supprimer. C'est arrivé dans des tas de pays, dans des tas de périodes – je dirais même que ça arrive tout le temps.

Vous m'interrogez sur la caste. Il y a toujours eu des castes, dans tous les pays, à tous les moments. La question est de savoir si vous êtes avec la caste ou non. Il se trouve que je ne suis pas avec elle – pas parce qu'elle n'a pas voulu de moi, mais parce que j'ai des convictions. Je crois en la France, en les Françaises et les Français. Je crois en la religion. Je crois à l'empathie. Je n'ai pas envie de compromettre ce groupe. Comme nous sommes un espace de liberté, un certain nombre de patriotes sont effectivement venus y travailler, et je crois qu'ils y sont bien, en général.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous avez tenu des propos forts, et je vous remercie d'ailleurs de nous parler en toute transparence, sans aucune langue de bois. Quelle que soit la manière dont nous recevons vos propos, je vous sais gré de nous dire les choses clairement, telles que vous les pensez.

Supprimeriez-vous l'Arcom, considérant qu'elle menacerait une forme de liberté d'expression à laquelle nous sommes, je crois, tous attachés ici ? Diriez-vous que cette instance veut vous censurer, peut-être même vous supprimer, comme vous l'avez dit, et faire en sorte que vous cessiez vos activités ?

**M. Vincent Bolloré.** Je ne crois pas...

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous avez parlé de confiscation, vous avez dit que l'on avait confisqué...

**M. Vincent Bolloré.** C'est un fait. Mais je ne crois pas que l'Arcom agisse *proprio motu* – c'est-à-dire par elle-même. Cette autorité représente un ensemble de gens qui pensent que... Ils ont le droit de le penser, c'est leur liberté. Je laisse à mes ennemis la liberté de vouloir nous supprimer. Chacun fait comme il pense !

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** J'essaie vraiment de comprendre votre propos...

**M. Vincent Bolloré.** Supprimer l'Arcom ne ferait pas disparaître nos problèmes, qui reviendraient par un autre canal.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** D'accord. Parce que, pour vous, l'Arcom est un prolongement politique...

**M. Vincent Bolloré.** Je ne crois pas que l'on puisse s'exprimer comme ça.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** C'est une caste ?

**M. Vincent Bolloré.** Dans la France d'aujourd'hui, 85, 90 ou 95 % des gens voient leur situation se dégrader chaque jour. Ils ont des problèmes financiers : leur pouvoir d'achat a baissé, ils n'arrivent plus à vivre. Je disais tout à l'heure en souriant – mais en réalité cela ne me fait pas sourire – que de mon temps on avait des problèmes de fin de mois, mais que maintenant les problèmes arrivent en milieu voire en début de mois. Malgré cela, un certain nombre de gens vivent dans une prospérité, une félicité qui n'est d'ailleurs pas uniquement financière – je ne sais pas si vous allez au cinéma, mais dans des films comme *Gatsby le magnifique*, les gens sont contents, ils dansent et ils chantent. Quand je suis arrivé chez Canal, les gens dansaient et chantaient, parce que Vivendi n'osait pas leur couper les 500 millions qu'ils coûtaient chaque année. Après, c'est une question de volonté... Mais aujourd'hui, c'est sûr que ça se radicalise, et que ça va encore se radicaliser parce que non seulement les gens ont

moins d'argent mais l'État, ayant lui-même moins d'argent, donne moins aux services publics qui permettraient auparavant de bien vivre en France même sans avoir beaucoup d'argent. Les gens vivent mal, ils sont en difficulté. On a parlé des agriculteurs, des pêcheurs, des commerçants...

Je ne m'exprime jamais dans la presse, mais puisque vous me convoquez au prétexte de m'interroger sur Banijay – à quoi je ne connais que dalle – et que je respecte les parlementaires, je réponds à votre question.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous voyez que le rapporteur a plein de questions portant sur autre chose que Banijay !

**M. Vincent Bolloré.** Je vous ai dit que j'étais démocrate. Tous les députés présents dans cette salle ont mon respect.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Je dois dire que vous avez répondu directement à notre convocation, spontanément, sans aucune forme d'entrave. Cela a été très simple d'organiser cette audition, et je voulais d'ores et déjà vous en remercier.

**Mme Anne Sicard (RN).** Monsieur Bolloré, je souhaiterais connaître votre réaction aux deux déclarations suivantes, qui ont choqué beaucoup de monde.

La présidente de France Télévisions, Mme Delphine Ernotte, a déclaré publiquement, dès sa prise de fonctions : « On a une télévision d'hommes blancs de plus de 50 ans et ça, il va falloir que ça change. » Imaginez qu'un dirigeant de CNews, de TF1 ou de M6 – peu importe – déclare devant les caméras : « J'ai trop de femmes noires dans mes équipes ; ça va changer. » L'Arcom serait saisie dans l'heure, le parquet s'intéresserait à ce dirigeant dans la semaine et il n'occuperait plus son poste avant la fin du mois. Pourtant, Mme Ernotte a entamé son troisième mandat et est payée 400 000 euros par an par les Français, parmi lesquels des hommes blancs de plus de 50 ans. Voilà pour le premier choc.

En juillet 2023, ici même, devant la représentation nationale, Mme Ernotte a déclaré : « On ne représente pas la France telle qu'elle est, on essaie de représenter la France telle qu'on voudrait qu'elle soit. » Ainsi, les Français financent à hauteur de 4 milliards d'euros par an non pas un service public, mais le projet idéologique d'une femme que personne n'a élue.

Ma question est simple, monsieur Bolloré. Si l'un de vos directeurs de chaîne avait stigmatisé publiquement une catégorie de collaborateurs en raison de leur sexe, de leur âge ou de leur couleur de peau, combien de temps aurait-il conservé son poste ? Si ce même directeur avait confessé devant une commission parlementaire que vos médias ne reflètent pas la réalité mais sa vision du monde, fausse et manipulée, quelle aurait été votre réaction ?

**M. Vincent Bolloré.** Pardonnez-moi, madame la députée, mais je ne peux pas juger quelqu'un, quoi qu'il ait dit ou fait. Je suis pour le pardon. Je ne sais pas dans quelles conditions ces propos ont été tenus : est-ce sous le coup de l'énervement ? est-ce stratégique ? Je ne le sais pas. Mais je ne jette pas la première pierre. Moi-même, j'ai dit des tas de trucs pas agréables sur beaucoup de gens ; je ne vais donc pas jeter la pierre à qui que ce soit. Ne m'en veuillez pas.

**Mme Céline Calvez (EPR).** Monsieur Bolloré, retraçant, dans votre propos liminaire, l'histoire de votre groupe familial, vous avez déclaré : « On a repéré le secteur des médias, qui

est un secteur très rentable, qui nous a paru intéressant. » Pensez-vous que l'audiovisuel public doit être rentable ? Si oui, selon quels critères ?

Vous avez estimé que l'audiovisuel public, c'est « 4 milliards de pertes », avant de vous reprendre et de parler de « coûts ». Or l'audiovisuel public, c'est l'accès gratuit à de nombreuses informations, nationales ou internationales. Certes, il est financé par de l'argent public à hauteur de 4 milliards mais, si on rapporte cette somme au nombre de foyers, cela fait quand même bien moins de 24 euros par mois. L'audiovisuel public, c'est aussi l'accès à des créations, à des débats de société, c'est la constitution d'un patrimoine de films, de séries et de documentaires, la création d'emplois sur tout le territoire, que ce soit en Île-de-France ou en Bretagne, sans compter les emplois indirects. Bref, c'est une véritable contribution à l'économie, à la culture et à l'espace démocratique français.

Certes, compte tenu des difficultés financières de l'État – et des Français, vous l'avez rappelé –, il faut se serrer la ceinture. Mais ne pourrait-on pas considérer que l'audiovisuel public s'apparente à un outil régalien ? Face aux menaces d'ingérence, à la radicalisation des discours politiques, à la guerre informationnelle menée à l'échelle internationale, voire au sein du paysage audiovisuel et numérique français, face aux évolutions technologiques, qui requièrent des investissements massifs, il nous faut sans doute investir davantage encore dans la création d'un espace public d'information fort. Vous qui avez suivi de près l'évolution des sociétés sur les différents continents, comment jugez-vous la puissance informationnelle et communicationnelle de la France ? Comment l'audiovisuel public doit-il y prendre sa part ?

**M. Vincent Bolloré.** Je pense que vous avez raison : l'audiovisuel public, dans les pays, est quelque chose de précieux, d'utile. La question, c'est, à nouveau, le coût. Moi, je pense que TF1... On pourrait dire exactement la même chose des autres chaînes : elles emploient des gens, font de la création, des reportages, de l'information, et elles coûtent zéro à l'État. Et je ne suis pas sûr qu'elles fassent de l'ingérence, de la manipulation de cerveaux ou quoi que ce soit. Donc je suis pour le service public et pour un service public qui gagne de l'argent. Je crois que c'est possible. Je pense qu'on peut avoir un service public de qualité, peut-être même de meilleure qualité que d'autres chaînes, mais qui gagne de l'argent. Je pense que c'est faisable.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** C'est-à-dire sans argent public ?

**M. Vincent Bolloré.** Oui, sans argent public, bien sûr. Je pense qu'on le peut. Vous savez, j'ai travaillé pendant quarante ou quarante-cinq ans à redresser du papier, à faire du plastique, du transport – j'ai fait des tas de trucs. C'étaient des problèmes comme celui que vous évoquez. Je ne vois pas d'impossibilité à faire exactement ce que vous dites : contribuer, faire quelque chose de formidable, réunir les Français. Je trouve sain, d'ailleurs, que l'État ait son service public, mais je pense que ce service public devrait ne rien coûter aux Français. Je pense que c'est possible.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** En quoi serait-il public s'il est financé par de l'argent privé ?

**M. Vincent Bolloré.** Il peut appartenir à l'État : celui-ci nomme les dirigeants, les représentants du peuple contrôlent. Mais ce n'est pas parce que cela dépend des représentants de l'État que cela doit coûter 4 milliards. Ce n'est pas parce que vous rentrez dans une pièce que, tout d'un coup, l'entreprise doit se mettre à perdre de l'argent. Moi, je pense que c'est possible, vu mon expérience, et que c'est souhaitable : un beau service public. Et vous verrez, comme à Canal, ce ne sont pas les salariés qui coûtent, c'est un petit ensemble qui est au-dessus,

qui fait des trucs et des machins de toutes sortes, si bien qu'à la fin de la journée, pouf : ça a coûté 4 milliards. Mais ils se réfugient derrière l'argument : « Attendez, nous, c'est l'État, c'est formidable, et il y a des méchants qui nous attaquent. »

**Mme Nadège Abomangoli (LFI-NFP).** Monsieur Bolloré, vous êtes à nouveau auditionné par une commission d'enquête de l'Assemblée nationale, après l'avoir été par celle dont M. Saintoul était le rapporteur. Votre présence parmi nous se justifie tant les chaînes de votre groupe se présentent comme un contre-modèle de l'audiovisuel public, voire le revendiquent. Un contre-modèle où, à nos yeux, la liberté journalistique s'efface devant une ligne éditoriale monolithique, celle de la réaction contre les antiracistes, les féministes ou les écologistes. Un modèle pluraliste entre 23 heures et 5 heures du matin, où l'on peut voir des orateurs de La France insoumise, mais qui, le reste du temps, donne la parole à l'extrême droite. Dans vos médias se multiplient des procédés journalistiques désignant des classes dangereuses, procédés qui sont de nature à exciter des réflexes racistes, en particulier islamophobes.

Vos chaînes assument ce contre-modèle. D'ailleurs, M. le rapporteur y est régulièrement invité pour attaquer l'audiovisuel public.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Une fois en deux ans !

**Mme Nadège Abomangoli (LFI-NFP).** La concurrence entre le privé et le public implique le respect de règles strictes, tout comme notre commission d'enquête respecte certaines règles qui garantissent la fiabilité des témoignages qu'elle recueille. Or nous avons un problème. Les propos que vous avez tenus sous serment devant une précédente commission d'enquête ont été mis en doute par MM. Onfray et de Villiers. En effet, le 13 mars 2024, vous avez déclaré sous serment : « Je ne suis jamais intervenu dans les contenus, en aucune façon, dans le groupe Canal, et en plus je n'ai pas le temps » – vous l'avez répété aujourd'hui. Or M. de Villiers, dans son ouvrage *Populicide*, a écrit le contraire. Selon lui, vous auriez indiqué : « Eh bien, on inventera une formule où tu seras les deux », à savoir chroniqueur et éditorialiste. Depuis, Philippe de Villiers anime tous les vendredis sur CNews l'émission « Face à Philippe de Villiers ». Pareillement, M. Onfray a déclaré en direct sur CNews que vous lui auriez personnellement demandé de participer à une émission de cette chaîne. Ces propos contredisent donc ceux que vous aviez tenus devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Aussi la question de votre sincérité se pose-t-elle. M. de Villiers et M. Onfray ont-ils menti ? Et si tel est le cas, pour quelles raisons n'avez-vous pas dénoncé ces propos ?

**M. Vincent Bolloré.** Je ne suis pas du tout d'accord avec ce que vous avez dit, dans votre propos liminaire, sur l'aspect raciste ou non féministe des chaînes. En aucune façon, personne de ce groupe, en tout cas pas moi... C'est complètement abracadabrantesque, comme disait un ancien président de la République ; je ne réponds donc pas sur ce point, mais je pense que vous vous trompez largement sur ce que sont ces chaînes.

Vous parlez de Philippe de Villiers, mais avez-vous lu son livre ? Voici ce qu'il y écrit. Je lui aurais dit : « Nous sommes tous deux sortis des mêmes chicons de granit et de genêts en fleurs. Au nom du voisinage armoricain, je viens t'arracher aux délices d'une retraite de plume et d'estoc. » L'histoire est simple. Philippe de Villiers m'invitait depuis très longtemps au Puy du Fou. Honnêtement, je n'avais pas envie d'y aller : c'est un peu loin, c'est compliqué et je pensais que c'était un truc à peu près nullasse. Et puis, il y a deux ou trois ans, j'ai été obligé d'aller à Nantes pour une œuvre de générosité et la personne avec qui j'étais m'a dit : « On n'est pas très loin, viens au Puy du Fou. » J'arrive au Puy du Fou et là, je suis estomaqué. Si vous n'y êtes pas allée, allez-y : c'est un endroit incroyable ! C'est mieux qu'Eurodisney, mieux

que tout ce que vous pouvez voir et, en plus, c'est l'histoire de France. Vous avez Jeanne d'Arc, les mousquetaires, La Pérouse. C'est un truc sensationnel, La Pérouse – pardon, je m'y arrête deux secondes, pour vous donner envie d'aller là-bas.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Je ne suis pas certain que vous y alliez ensemble...

**M. Vincent Bolloré.** J'ai presque fini.

Un bateau part, il va faire naufrage. Mais comme, à cause des handicapés, ils n'ont pas le droit de faire bouger le bateau, un type vient et fait bouger le toit. Vous entrez donc dans cet endroit et, comme le toit bouge, vous avez vraiment l'impression d'avoir le mal de mer. Bref, je passe là-bas deux jours fantastiques et je dis à Philippe – vraiment, j'étais surpris : « Tu devrais venir raconter des émissions d'histoire à la télé. » Ensuite, je rentre à Paris, je vois Maxime Saada, je lui demande s'il est déjà allé au Puy du Fou ; il me répond que non. Je lui dis : « C'est formidable, tu devrais y aller. » Donc je n'ai jamais menti. Quand Philippe de Villiers écrit : Ô camarade des chiron et des genêts en fleur, je viens t'arracher des trucs, c'est un machin à la Victor Hugo. Voilà.

**Mme Nadège Abomangoli (LFI-NFP).** Je ne parle pas de ce passage-là.

**M. Vincent Bolloré.** Si, c'est ça, le passage : c'est comme ça qu'il le raconte. Donc, je réponds : je vois beaucoup de gens. Je vous l'ai dit tout à l'heure : comme j'étais fait pour ne rien faire, j'ai le talent de découvrir des talents. Et quand je vois Philippe de Villiers au Puy du Fou, je lui dis : « Tu devrais venir parler. » Ce n'est pas ce qu'on appelle faire une émission. Je n'ai jamais signé un contrat, je ne me suis jamais occupé de rien du tout. D'ailleurs, pour tout vous dire, que ce soit pour Onfray ou pour les autres, je ne suis jamais allé dans l'immeuble Cévennes où sont toutes les chaînes. Je n'ai jamais pénétré dans ce bâtiment. Mais je rencontre du monde, en effet – comme je vous rencontre aujourd'hui. Il y a plein de gens qui viennent me demander conseil et, quand je vois un talent, je le dis. Onfray, en effet, j'ai lu un de ses livres, je l'ai trouvé bien et je l'ai signalé – et Gérard-Brice Viret, ou je ne sais pas qui, l'a pris. Mais je n'ai pas le pouvoir d'intervenir.

Je reviens en arrière deux secondes – je vais me brouiller avec Maxime Saada ou Arnaud Lagardère, mais ce n'est pas grave : si je leur demandais quoi que ce soit, je ne suis même pas sûr qu'ils le feraient.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Ce sont donc des recommandations.

**M. Vincent Bolloré.** Ce sont des signalements de gens compétents.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** « Signalement », c'est mauvais signe, généralement.

**M. Vincent Bolloré.** Ça dépend.

**Mme Ayda Hadizadeh (SOC).** Monsieur Bolloré, vous avez développé ici une vision du service public audiovisuel selon laquelle il ne devrait pas coûter 4 milliards d'euros, affirmant que vous pourriez le faire fonctionner sans qu'il ne coûte rien et sans qu'il rapporte. Mais vous-même, dans le cadre de vos activités industrielles, vous avez coûté de l'argent à la nation, à la collectivité : vous avez bénéficié de subventions publiques et d'un avantage pour acquérir une concession à bas prix, si je ne me trompe pas, concession qui a été rachetée

plusieurs millions d'euros par l'État alors que vous deviez la rendre gratuitement. On s'éloigne un petit peu du sujet de l'audiovisuel public, mais je voulais pointer le fait que vous-même, dans vos activités industrielles, vous avez coûté de l'argent au contribuable, pour de bonnes ou de mauvaises raisons ; en tout cas, c'est un fait.

Vous avez insisté à plusieurs reprises sur vos valeurs chrétiennes. Elles sont admirables. Moi, j'en partage beaucoup, sans être chrétienne, notamment celle de l'empathie. Je m'étonne donc d'une chose. Dans les médias que vous dirigez, que vous présidez, la dimension d'empathie est un peu absente. Vous semblez dire qu'on en veut à vos chaînes parce que vous dérangez et ne faites pas partie de la caste. Mais les milliers de gens qui écrivent à l'Arcom le font non pas de gaieté de cœur, mais parce qu'ils sont heurtés par des propos qui non seulement sont dénués de toute empathie mais tombent sous le coup de la loi. C'est bien pour cela que vous êtes condamné.

Je ne prends qu'un seul exemple parmi beaucoup d'autres. Quand M. Praud déclare sur votre antenne, le 29 septembre 2023, au sujet de la recrudescence des punaises de lit en France – une intox russe, par ailleurs – : « Il y a beaucoup d'immigration en ce moment. Est-ce que ce sont les personnes qui n'ont pas les mêmes conditions d'hygiène que ceux qui sont sur le sol de France qui les rapportent ? », il pose une question pleine d'insinuations – et on sait ce que cela veut dire. Moi, je suis étonnée parce que je lis dans la Bible, plus précisément dans le Lévitique, chapitre 19, verset 33 : « Quand un émigré viendra s'installer chez toi, dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas. Cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous. Tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes, vous avez été des émigrés dans le pays d'Égypte. » Puisque, sur vos antennes, vous faites un parallèle systématique entre immigration, insécurité et islam – les trois « I » –, je souhaiterais vous entendre là-dessus.

Enfin, vous dites que vous savez repérer les talents. Je vous pose donc une question très directe. Avez-vous rencontré M. Alloncle avant ou durant les travaux de cette commission d'enquête, qui ont bénéficié d'une certaine couverture par les médias que vous possédez ?

**M. Vincent Bolloré.** D'abord, pour répondre à votre troisième question, je n'ai jamais rencontré M. Alloncle : je viens de le rencontrer en arrivant – il m'a salué quand j'étais assis sur le petit canapé en vous attendant. Je ne l'avais jamais vu auparavant – mais il a l'air très sympathique et très efficace.

Sur le premier point, je ne peux pas être tenu pour responsable de tout ce qu'il y a sur nos chaînes, de tous les livres ou de tous les journaux qui sont écrits. Mais enfin, globalement, je l'ai dit, vous pouvez regarder les choses avec un certain œil et affirmer, par exemple, que je suis woke. Cela vous étonne, n'est-ce pas ? Pourquoi suis-je woke ? Parce que *Le Petit Robert*, qui a inventé le wokisme – « il ou elle » –, est publié chez nous. Après, vous pouvez me dire : vous êtes CGT, communiste, parce que, je crois, le numéro 2 de Sophie Binet travaille dans un de nos groupes. Attendez, on a 100 000 personnes, ou je ne sais pas combien : je ne peux pas être tenu pour responsable de ce que vous pouvez trouver à droite ou à gauche sur les punaises de lit. Je ne sais pas qui en a parlé,...

**Mme Ayda Hadizadeh (SOC).** M. Praud, votre chroniqueur vedette !

**M. Vincent Bolloré.** ... mais je ne peux pas en être tenu pour responsable. Ce que je peux vous dire, c'est qu'en ce qui me concerne, j'accueille évidemment tous les émigrés. J'ai beaucoup d'amis musulmans, avec qui je prie parce que nous partageons le fait de croire en un

dieu : nous ne pensons pas que nous sommes Dieu. Donc, au contraire ! Vous ne pouvez pas dire cela : c'est inexact.

**Mme Ayda Hadizadeh (SOC).** Si, c'est votre ligne éditoriale.

**M. François-Xavier Ceccoli (DR).** Un petit propos liminaire sur les coûts que vous avez évoqués. Je partage totalement le souci d'économie dans l'audiovisuel public mais celui-ci remplit certaines missions – par exemple les télévisions régionales, si précieuses en Bretagne et en Corse – dont, vous me l'accorderez, on aurait peut-être du mal à équilibrer le budget.

Votre arrivée dans le paysage audiovisuel a, de manière assez nette, contribué à garantir – nous sommes nombreux à le penser – l'expression d'un réel pluralisme, notamment en donnant du temps d'antenne à des opinions qui étaient jusqu'alors sinon tuées, en tout cas pour le moins minorées, y compris dans le débat public. Le fait que les audiences aient suivi est le meilleur indicateur : quand on voit celles de CNews et d'Europe 1, force est de constater que ces chaînes ont trouvé leurs téléspectateurs et auditeurs.

J'ai une question sur la stratégie. Au moment où vous avez engagé la transformation de ces médias, aviez-vous déjà l'ambition de rééquilibrer le débat public ? Faisait-elle partie explicitement de votre projet stratégique ou bien l'homme d'affaires – et ce n'est pas un gros mot – y a-t-il vu simplement une opportunité de développement ? En clair, l'enjeu était-il uniquement stratégique et financier ou était-il aussi sociétal ?

**M. Vincent Bolloré.** D'abord, je partage absolument votre avis sur la Corse. Les Bretons et les Corses doivent être aidés, respectés. Je pense donc que s'il faut faire une exception, c'est en effet pour ce grand pays qu'est la Corse.

Ensuite, malheureusement, je n'ai eu, je dois l'avouer, que des ambitions mercantiles. Quand on est entrés dans Vivendi, on n'avait aucune intention de faire quoi que ce soit dans le domaine politique, pour une raison simple : 99,99 % des programmes de Canal, ce n'est pas de la politique. D'ailleurs, chez Canal, certaines personnes pensent que si on n'avait pas de chaîne gratuite, ce serait aussi bien. Donc on n'a jamais eu cette ambition. En revanche, on a laissé toute liberté aux gens qui sont venus chez nous, et ils ont développé quelque chose qui s'appelle la vérité. À un moment, alors que tout le monde disait que Biden allait être élu, les chaînes gratuites ont commencé à dire : attention, Trump peut être élu – cela ne veut pas dire qu'ils étaient pour Trump. Après, il y a eu la guerre entre l'Ukraine et la Russie, ou plutôt entre la Russie et l'Ukraine, et ils ont dit : attendez, ça va être plus compliqué, ça va durer plus longtemps, c'est un truc dramatique. Et puis, pareil, plus récemment, sur l'Iran, ils ont dit : oui, les mollahs ne sont pas des gens formidables, mais que va-t-il se passer derrière ? Est-ce que la crise énergétique... ?

C'est cet espace de liberté qui donne une impression de politique. Pourquoi ? Parce qu'il vient contrecarrer ou contredire certaines histoires qu'on veut nous raconter. Là, j'ai parlé de choses extérieures, pour être simple. Mais le sujet essentiel, c'est la situation économique de la France. On nous a raconté que notre pays était la *start-up nation*, etc. La vérité, c'est que ces personnes, dans notre groupe, ont expliqué quelle était, malheureusement, la vraie situation – et ce sont elles qui ont eu raison. Donc ce n'est pas du tout en voulant faire de la politique – ce n'était pas notre ambition et cela ne représente pas d'argent chez nous – mais en laissant la liberté aux gens qu'on s'est retrouvés en effet avec une situation, une image politique un peu plus déterminée.

**Mme Sophie Taillé-Polian (EcoS).** Monsieur Bolloré, je ne souhaitais pas particulièrement que vous veniez devant cette commission d'enquête. Comme vous l'avez indiqué, vous n'avez pas grand-chose à dire, si ce n'est votre avis personnel sur cette petite caste – il serait intéressant que vous nous en disiez plus. Moi, je considère que vous faites partie de la grande caste des ultrariches, qui est extrêmement protégée ; si elle l'était moins, la France aurait peut-être moins de problèmes financiers. Les médias sont, avez-vous dit, des outils de puissance ; on comprend donc pourquoi vous avez investi dans ce secteur. Vous seriez le bouc émissaire facile – peut-être parce que vous utilisez à fond vos outils de puissance.

Ma question est simple. Avez-vous demandé aux directions de vos médias, pour retourner le stigmate et déplacer le débat afin qu'il porte non plus sur Bolloré et la concentration des médias mais sur le service public pas gentil, de conduire la véritable campagne contre le service public qu'ils ont menée ? Ainsi, le 9 septembre dernier – ce n'est qu'un exemple parmi d'autres –, M. Praud a déclaré : « Tous les jours, je dis bien : tous les jours, nous parlerons de France Inter et de France Télévisions. Tous les jours ! » L'avez-vous demandé ? Sans doute me répondrez-vous : non, non, je n'interviens jamais. Mais comme l'a dit ma collègue vice-présidente de l'Assemblée nationale, il a été démontré que votre non-ingérence, votre non-intervention était, de fait, fautive puisque vous intervenez régulièrement dans les médias que vous possédez.

J'ai une dernière question, monsieur Bolloré. Pensez-vous que le soutien sans faille de la direction de CNews à M. Morandini était juste, étant donné le pouvoir d'influence et d'exemplarité qu'a la télévision dans notre société ?

**M. Vincent Bolloré.** D'abord, je ne suis pas du tout d'accord avec vous : je n'interviens pas. Je l'ai redit, je présente des gens mais je n'interviens pas. Les gens qui sont chez nous... Il y a une ligne de commandement, qui est extraordinairement importante. Ensuite, si l'on voulait faire de la politique, on n'investirait pas à l'étranger, on ne ferait pas un groupe international : on ferait un groupe purement français. Si notre objectif était uniquement politique, on investirait tout en France. Troisièmement, on est tout petits par rapport aux autres. Vous pouvez faire toutes les lois anticoncentration que vous voulez, ce n'est pas nous qu'elles toucheront. Vos trois propos liminaires sont donc malheureusement, ou heureusement, faux.

En ce qui concerne l'affaire Morandini, je condamne bien sûr, absolument, tous les faits délictuels. Et c'en est un grave, sur lequel tout le monde est d'accord. Moi, j'ai quatre enfants, neuf petits-enfants – on a tous des enfants, ou pas d'ailleurs ; ce sont des sujets insupportables.

Il n'en reste pas moins que, dans ces moments-là, deux forces s'affrontent. Il y a d'abord la justice. Si quelqu'un fait quelque chose comme cela, il doit être condamné. La justice est passée. Or qu'a-t-elle dit dans le cas de Jean-Marc Morandini ? Elle a dit : deux ans de prison avec sursis. Sursis, cela veut dire deuxième chance : si vous ne faites rien, vous ne faites pas de prison ; si vous recommencez, vous irez en prison. La justice est passée.

Il y a ensuite le pardon. Pardonne-t-on aux gens qui ont fait des choses ? C'est un vaste sujet. Autant il est facile de pardonner à ceux qui sont très lointains – cela vous est égal –, autant le pardon est presque insupportable quand le préjudice vous concerne. Mais, je vous l'ai dit tout à l'heure, je suis chrétien – nous sommes deux milliards – et je récite tous les jours le « Notre Père » : « Notre Père, qui êtes aux cieux, [...] pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi »... Donc je pardonne.

Les dirigeants de CNews ont pris, je pense, les bonnes décisions. D'abord, ils ont laissé M. Morandini regretter amèrement par écrit, dans une déclaration, ce qu'il avait fait. Ensuite, il a démissionné, il est parti. Je pense que, malheureusement, justice est passée et, maintenant, miséricorde doit passer. La miséricorde ou le pardon n'est pas une faiblesse ; c'est une force, car la miséricorde libère l'autre et vous libère également.

Moi, je ne fais pas, je n'ai jamais fait et je ne ferai jamais partie de ceux qui hurlent avec les loups. Ce sont des histoires dramatiques mais, dans toute structure humaine, ce genre d'histoire arrive. Il faut justice et miséricorde.

**Mme Véronique Besse (NI).** Monsieur Bolloré, tout d'abord, merci d'avoir fait cette belle promotion du Puy du Fou, qui est au cœur de ma circonscription et qui est une fierté vendéenne et française.

La chaîne de télévision France Info a été créée en catimini à l'été 2016, un an avant la présidentielle de 2017 – certains articles de presse, à l'époque, y ont vu une rampe de lancement pour une éventuelle candidature de François Hollande. À titre de comparaison, au Royaume-Uni, en Italie et en Allemagne, on ne compte que trois chaînes d'information en continu. Ma question est donc toute simple. Y a-t-il, dans le paysage audiovisuel français, de la place pour une quatrième chaîne d'information en continu ?

**M. Vincent Bolloré.** Bravo pour le Puy du Fou ! C'est, je le redis, un endroit extraordinaire. Philippe de Villiers a fait un travail insensé avec ses équipes et, comme son fils a pris la suite, cela va se poursuivre. Ce sont surtout les milliers de personnes qui y travaillent qui sont impressionnantes. Pardon pour cette digression, mais quand on a un truc qui marche, il faut en parler, quand même.

Moi, je crois qu'il y a de la place pour autant de personnes qui le veulent. Après, la question qui se pose est celle de savoir qui paye les pertes. On pourrait avoir cinq, six, sept ou huit chaînes. Mes parents, je me souviens très bien, sont allés pour la première fois aux États-Unis après-guerre, à une époque où, en France, on avait à peine une chaîne. Ma mère m'avait rapporté le guide des programmes de la télévision, qui faisait 300 pages : il y avait, je ne sais pas, 400 chaînes. Donc qu'il y ait 400, 600 ou 800 chaînes, dont 12 chaînes d'information, cela ne me gêne pas. Après, la question est celle de savoir qui les finance. Aujourd'hui, les quatre chaînes tiennent, je pense : CNews gagne de l'argent et BFM doit en gagner encore. LCI, je crois, en perd mais le groupe TF1 est globalement très profitable. Quant à France Info, nous retombons dans la situation qu'on a évoquée tout à l'heure : tout dépend de... Mais il y a la place. Ce n'est pas une question de place – s'il n'y avait pas de chaîne d'info, sans doute faudrait-il que l'État s'y mette. La question, c'est : qui finance et comment ?

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Si CNews perdait de l'argent, continueriez-vous à en être actionnaire ? Est-ce simplement un investissement financier, mercantile ou lucratif ou considérez-vous qu'il y a besoin, en France, d'un espace avec des lignes éditoriales différentes et que c'est votre rôle de permettre qu'un tel média existe ?

**M. Vincent Bolloré.** Quand on est arrivés chez Canal, il y avait déjà iTélé ; c'était d'ailleurs, je crois, la première chaîne d'information – ou la deuxième, je ne sais plus. On a mis des équipes qui l'ont redressée, mais on n'a pas l'habitude de laisser des pertes longues sans espoir de retour parce qu'on n'a pas les moyens. Je l'ai dit devant une autre commission d'enquête : moi, j'ai des actionnaires qui téléphonent quand ils voient que le cours ou les résultats baissent. Je l'ai dit en riant, mais c'est vrai : Alberto, un ami restaurateur italien, a mis

tout l'argent de sa famille dans le groupe ; je peux vous dire que je pense à lui quand je regarde les résultats. Pour répondre à votre question, monsieur le président, ce qui est définitivement non rentable, nous ne le gardons pas. Mais d'abord on se bat pour essayer de faire en sorte que cela devienne rentable.

**Mme Ersilia Soudais (LFI-NFP).** Monsieur Bolloré, au-delà du fait que je suis assez choquée d'entendre un cours de catéchisme à l'Assemblée nationale, je constate qu'on vous a invité pour vous offrir une tribune. Pourtant, vous êtes l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire : vous vous êtes échiné à faire maintenir à l'antenne un pédocriminel notoire, vous vous êtes ingéré dans vos rédactions, notamment pour interdire un certain nombre de sujets, et vos chaînes ont été quand même très longtemps ultradéficitaires.

En parlant de sous, j'ai également été choquée de vous entendre dire que les 4 milliards de l'audiovisuel public, c'est beaucoup quand la France est en difficulté. Cela ne vous dérange-t-il pas de demander que l'on fasse les fonds de tiroir de l'audiovisuel public alors que vous avez vous-même bénéficié pendant des années de cadeaux colossaux d'argent public ? Je pense notamment aux 300 millions de cadeaux fiscaux qui vous ont été faits pour vous éviter de payer une amende.

Je voudrais savoir également si vous maintenez votre mensonge. Tout à l'heure, vous avez dit que Canal n'avait pas été aidé. Or je vous rappelle que Hollande est intervenu pour sauver Canal+ en lui permettant de conserver le football dans le cadre d'un appel d'offres.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Je vous rappelle simplement, madame Soudais, que j'ai convoqué M. Vincent Bolloré – que je remercie d'ailleurs de s'être rendu disponible – parce qu'il est actionnaire de Banijay, l'une des principales sociétés de production avec lesquelles travaille France Télévisions, et parce que c'est un acteur important du paysage audiovisuel français. Il ne s'agit pas de donner une tribune à quiconque : dans une commission d'enquête, nous posons des questions et les personnes auditionnées y répondent. Je vais donc laisser M. Bolloré répondre à vos questions.

**M. Vincent Bolloré.** Je suis désolé du cours de catéchisme, que je ne voulais pas vous imposer, mais ma foi est inhérente ; elle rend joyeux et paisible. Comme vous – enfin, vos collègues – m'interrogez sur divers sujets, je suis obligé d'expliquer d'où viennent les décisions et comment ça se passe.

D'abord, on n'a jamais eu d'argent public – en tout cas, par rapport aux impôts qu'on paye, c'est une blague : regardez le bilan fiscal. L'histoire des 300 millions, je crois en avoir entendu parler. Je crois même que M. Coquerel lui-même est allé vérifier et s'est aperçu qu'il n'y avait pas de problème – sous réserve de vérification. Donc nous n'avons jamais eu de cadeaux fiscaux.

Quant à François Hollande qui nous aurait aidés, ce serait une première ! Ce serait sympa que vous me disiez ce qu'il a fait, parce que c'est lui qui a commencé la vendetta dans son livre en disant « Bolloré, catholique ! » – car on a le droit d'être tout sauf catholique. Je ne suis pas sûr qu'il ait aidé à quoi que ce soit, à ma connaissance. Mais peut-être qu'il a aidé, et je lui en suis reconnaissant si c'est vrai.

**Mme Ersilia Soudais (LFI-NFP).** C'est ce qui est paru dans la presse, en tout cas.

**M. Vincent Bolloré.** Vous savez, tout ce qu'il y a dans la presse n'est pas toujours vrai.

**Mme Ersilia Soudais (LFI-NFP).** En particulier sur CNews...

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Je souhaite aborder quelques questions complémentaires, même si certaines ont déjà été posées.

Monsieur Bolloré, vous êtes l'actionnaire d'un groupe de médias qui détient la première chaîne d'information de France, CNews. Cette chaîne, vous l'avez rappelé, a succédé à iTélé en mars 2017. Elle a connu une progression objectivement rapide : alors qu'elle ne représentait que 0,6 % de part d'audience à cette période, elle dépassait pour la première fois BFM TV sur un mois en mai 2024, devenant alors la première chaîne d'information du pays, avant d'atteindre 3 % de part d'audience en février 2026. En quelques années, vous avez ainsi multiplié par plus de cinq l'audience de cette chaîne.

Dans le même temps – la question a été abordée par ma collègue Véronique Besse –, France Info plafonne à environ 0,9 % de part d'audience en 2025 malgré un budget qui, lui, a doublé en cinq ans sans impact notable sur les résultats. Je rappelle d'ailleurs que cette chaîne existe depuis 2016, soit avant la création de CNews.

Comment expliquez-vous cet écart de performance ? Pourquoi, selon vous – même si, visiblement, vous ne la regardez pas vraiment –, France Info ne parvient-elle pas à trouver son audimat ?

**M. Vincent Bolloré.** Je suis désolé, mais je crois que je ne l'ai jamais regardée – enfin, peut-être une fois en passant –, donc je ne sais pas du tout ce qu'il y a dessus. Je ne peux donc pas vous répondre, malheureusement.

Ce qui est vrai, c'est que iTélé perdait beaucoup d'argent et que les équipes ont changé, comme vous le savez, à la suite d'une grève. On a fait rentrer beaucoup de nouveaux journalistes qui ont été recrutés par les équipes, et ces équipes ont fait rentrer des gens qui étaient sans doute plus motivés ou plus compétents, je ne sais pas. En tout cas, ce qui est vrai, c'est que, maintenant, il y a des mois où CNews gagne 1 million – c'est satisfaisant.

Est-ce qu'elle restera première chaîne tout le temps ? Je n'en sais rien. Vous savez, c'est comme les courses de voitures : en janvier et février, on était premiers – ils étaient premiers –, en mars, ils étaient un peu en dessous parce qu'il y a eu la guerre en Iran, peut-être qu'en avril ils seront au-dessus, je n'en sais rien.

Vous voyez, je suis reçu par cette commission et je vous en remercie. Je suis venu sans me dérober : j'aurais pu écrire en disant « attendez, Banijay, je n'y suis pour rien, excusez-moi, je ne viens pas ». Le sujet du groupe n'est pas CNews : le sujet du groupe, c'est Canal, c'est le groupe Lagardère, c'est Havas, ces trois fleurons qui sont extraordinairement importants et qui emploient au total, je ne sais pas, 80 000 personnes, peut-être 100 000 avec Universal Music. Ça, ce sont des sujets essentiels. CNews, en revanche... C'est d'ailleurs pour ça que ça énerve de temps en temps des gens dans le groupe, qui disent : « Attendez, il y a beaucoup de bruit, beaucoup d'énervement, vous vous mettez mal avec tout le monde. »

Je ne peux pas vous répondre pour France Info. Je suis sûr que ce sont des gens très méritants et je ne veux pas du tout dire que c'est mal géré, parce que je ne sais pas.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Dernière question au sujet de France Info : on a pu apprendre, en page 34 du dernier rapport de la Cour des comptes, que les charges de la chaîne s'élevaient à 28 millions d'euros. Pourtant, lors de son audition, Delphine Ernotte a expliqué qu'elles s'établissaient plutôt autour de 40 millions d'euros. On peut s'étonner d'une différence aussi majeure dans l'estimation des charges et du coût, alors que quelques mois à peine séparent la publication du rapport de la Cour des comptes et l'audition de Mme Ernotte.

En préparant ces auditions, j'ai rencontré un certain nombre de patrons de chaînes d'information en continu, notamment privées, qui m'ont indiqué qu'un tel média nécessite généralement un budget compris au moins entre 60 et 90 millions d'euros par an. L'absence à France Télévisions d'une comptabilité analytique aussi performante que celle, par exemple, de Radio France fait aussi peser un doute sur le coût réel de France Info.

Un coût de 40 millions d'euros par an vous semble-t-il une bonne estimation pour France Info ? Vous qui avez un peu d'expérience dans ce domaine, quel est le coût objectif de fonctionnement d'une chaîne d'information en continu ?

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Peut-être pouvez-vous nous dire combien coûte CNews. Vous avez dit qu'elle gagnait parfois 1 million, mais combien coûte-t-elle ? Cela permettrait de faire des comparaisons.

**M. Vincent Bolloré.** CNews doit coûter... Je n'en sais rien, il faut demander à Maxime Saada, mais j'allais dire 70 millions, peut-être 60, je ne sais pas – j'imagine, je suppose, car je n'en sais rien.

Si vous me posez la question, je pense que votre problème, ce n'est pas France Info : vous avez 4 milliards d'un côté et 40 millions de l'autre, donc ce n'est pas la peine d'aller vous attaquer à 1 % de la dépense. Commencez... Pardon, je m'excuse, mais comme vous me demandez, je suis obligé de répondre ce que je pense : je pense que si ce n'est que 40 millions, ce n'est pas le sujet essentiel des 4 milliards. Mais enfin, je n'en sais rien.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Si on dézoome un peu pour s'intéresser aux 4 milliards, France Télévisions se trouve dans une situation particulièrement dégradée – je pense que vous le savez, car vous avez dû, comme beaucoup de Français, suivre cette commission d'enquête. On a pu observer un déficit cumulé de 81 millions depuis 2017, une trésorerie abondée à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros et pourtant devenue négative en quelques années et des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, ce qui fait peser un risque de dissolution sur l'entreprise. Même Pierre Moscovici, alors à la tête de la Cour des comptes, déclarait en septembre dernier que France Télévisions « se trouve dans une situation [...] qui n'est plus soutenable » et « qu'une entreprise normale ne pourrait tolérer ».

Dans le cadre de cette commission d'enquête, nous avons aussi mis en lumière d'inexplicables indemnités de départ de plusieurs centaines de milliers d'euros, des soupçons d'emplois fictifs, du salariat déguisé, des conflits d'intérêts avec des sociétés de production – nous en avons parlé –, ainsi qu'un certain nombre d'échecs éditoriaux ayant coûté plusieurs dizaines de millions d'euros, comme Slash ou Salto. En tant que dirigeant industriel et de médias, à la tête notamment du groupe Canal, quels remèdes ou réformes appliqueriez-vous pour redresser les finances de France Télévisions ? Votre éclairage permettrait aussi d'apporter une réponse claire sur le fameux bon usage de ces 4 milliards d'euros.

**M. Vincent Bolloré.** Malheureusement, c'est les dépenses : il faut aller s'asseoir... en tout cas, c'est comme ça que j'ai fait : j'ai regardé les dépenses les unes après les autres. Je l'ai dit, pour le Festival, ils allaient à 500 – 400 ou 500 – passer quinze jours à Cannes. Ils allaient dans des beaux hôtels, dans les restaurants, etc. Il y avait même des dépenses annexes, parce que, de temps en temps, ce n'est pas eux qui payaient, mais, quand des gens les invitaient, ils se sentaient redevables vis-à-vis d'eux, alors ils y allaient, etc. Pierre Lescure lui-même l'a dit : « Je regrette le temps où Canal venait avec ses 500 personnes. »

Donc il faut prendre toutes les dépenses, il faut faire venir quelqu'un. Honnêtement, ce n'est pas un truc compliqué intellectuellement, c'est comme faire du ménage dans un hôtel : vous rentrez dans la chambre numéro 1, vous nettoyez, vous passez dans la chambre numéro 2 ; à ce moment-là, au moment de finir la chambre numéro 2, il faut retourner dans la chambre numéro 1 parce que les enfants sont revenus et ont renversé de la confiture ; puis après, vous retournez à la chambre numéro 3 et puis vous revenez à la chambre numéro 2, et ainsi de suite. C'est très ingrat, mais c'est facile à faire.

C'est un truc à faire. Mais après, vous n'êtes pas copain avec les gens pour qui vous avez mis la fin à la fête.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Du coup, êtes-vous surpris que France Télévisions ait acheté les droits du Festival de Cannes ?

**M. Vincent Bolloré.** Surpris, non. Pardon, mais attendez : vous ne pouvez pas en vouloir à France Télévisions de dépenser de l'argent que vous lui donnez. Le sujet, à mon avis, n'est pas là, pardonnez-moi.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Je me permets de rebondir sur ce que vous venez de dire. Le 13 mars 2024, vous avez été auditionné par la commission d'enquête sur l'attribution des fréquences de la TNT et vous avez tenu à peu près les mêmes propos au sujet du rachat de Canal+, déclarant que l'équipe « n'avait aucune envie de changer de train de vie. Vous [...] n'avez donc pas connu le Canal+ de cette époque où les dirigeants étaient des seigneurs. C'était extraordinaire ! À l'occasion du Festival de Cannes, 300 personnes étaient logées pendant quinze jours dans des hôtels pour un coût avoisinant 50 000 euros par semaine. Le champagne coulait à flots. [...] Quand nous sommes arrivés, nous avons fait 400 millions d'euros d'économies [...]. J'étais le sale type, [...] le paratonnerre, le bouc émissaire. »

Depuis cinq mois que cette commission d'enquête a démarré, j'ai acquis le sentiment que ces pratiques n'ont pas disparu, mais qu'elles se sont déplacées, notamment vers France Télévisions. Il y a plus de 100 000 euros de nuitées d'hôtel de luxe à Cannes pour la seule année 2023, des suites à plus de 1 700 euros la nuit pour certains dirigeants, des frais de réception et d'émission de plus de 120 000 euros par jour pour France Télévisions, un salaire moyen autour de 72 000 euros, des primes de performances injustifiées, ou encore une piscine rénovée pour 1 million d'euros dans un château en Dordogne, le tout dans une situation financière que la Cour des comptes et l'Inspection générale des finances (IGF) qualifient presque de quasi-faillite.

Et pourtant on a appris que, cette année encore, des émissions comme « C à vous », « C ce soir » ou « La grande librairie » seront délocalisées à Cannes. Comment expliquez-vous la persistance des dirigeants dans leurs choix ? Vous dites qu'il faudrait prendre toutes les dépenses les unes après les autres et que, même si c'est un travail ingrat, il peut porter ses fruits. Quelles recommandations cette commission d'enquête pourrait-elle émettre pour sauver

l'audiovisuel public, réduire ces gabegies et réorienter les moyens vers des missions fondamentales ?

**M. Vincent Bolloré.** Vous embauchez un équivalent de Michel Sibony, notre « M. Coûts », qui vient et qui dit : « Attendez, là il y a trois projecteurs et il en faudrait deux, etc., etc. » Et vous interrogez les gens, les salariés de France Télévisions. Il y a des tas de gens qui vous donneront des consignes et des idées en disant : « Mais attendez, là on dépense trop, là c'est trop cher, etc. » C'est comme ça que vous faites : vous faites venir, par la base, des gens qui travaillent et qui, franchement, ont envie que leur boîte gagne de l'argent. Et là, vous faites des économies. Mais ça – les frais généraux extérieurs –, c'est le visible. Après, vous avez tout le coût des émissions – comment c'est fait, combien ça coûte, comment ça se passe... Il faut aller regarder tout. Donc il faut une équipe de personnes qui s'occupent des coûts.

L'autre solution, qui est plus simple, c'est de dire « au lieu de donner 4 milliards, je ne donne plus que 3,5, puis 3, puis 2,5, etc. », et vous verrez qu'ils se débrouilleront eux-mêmes. Si vous n'avez pas de courage – pardon de parler comme ça aux représentants de l'État –, vous réduisez l'eau du robinet : vous réduisez l'argent de poche. Si vous avez du courage, vous envoyez quelqu'un qui fait tout de suite l'argent. Mais je vous dis, comme les autres chaînes gagnent de l'argent et qu'elles font à peu près la même chose...

Et puis je rouvrirais la publicité au service public. Je ne sais pas, d'ailleurs, s'ils en ont ou pas, maintenant : un peu, beaucoup, passionnément ?

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Un petit peu.

**M. Vincent Bolloré.** Voilà. Donc rouvrez le marché de la publicité, vous économisez 4 milliards, et avec ça, vous payez les pêcheurs et les agriculteurs, vous achetez des porte-avions, enfin vous faites ce que vous voulez – de l'écologie, ce qui vous arrange –, mais vous avez économisé 4 milliards. Ça, à mon avis, ce serait plus digne que de vendre.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** De privatiser.

**M. Vincent Bolloré.** Et c'est quand même bien de garder un service public – enfin je crois, personnellement. Dans un pays comme la France, avoir un service public qui ne vous coûte pas d'argent, c'est quand même le but, à mon avis. Et ça ne va pas être très compliqué : ce n'est pas non plus une centrale nucléaire.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Si je résume bien, vous êtes favorable à un service public financé par la publicité.

**M. Vincent Bolloré.** Je suis favorable à un service public financé comme les autres chaînes, exactement, mais qui appartienne à l'État, parce que, comme ça, si l'un d'entre vous considère qu'il y a quelque chose de mieux à faire, vous lui ferez faire.

Voilà. Je me suis fait plein d'amis aujourd'hui et je vous suis reconnaissant de m'avoir reçu dans votre commission !

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Nous n'avons pas terminé : nous avons encore quelques questions. Vous nous avez donné jusqu'à 18 heures 20.

**M. Vincent Bolloré.** C'est parfait, merci beaucoup. À votre disposition.

**M. Charles Alloncle, rapporteur.** Une toute dernière question – vous avez évoqué ce sujet, mais je voudrais y revenir : pendant près de trente ans, Canal+ a été le partenaire historique du Festival de Cannes. La chaîne l’a diffusé en clair, ce qui a permis aux Français d’accéder gratuitement à cet événement qui fait rayonner notre pays dans le monde entier. En 2022, France Télévisions a décidé de récupérer les droits en formulant une offre très généreuse. Gérald-Brice Viret, directeur général de Canal+, a déclaré dans *Le Figaro* en décembre 2021 : « entre Cannes et Canal+, c’est une longue histoire d’amour. On a fait face à une surenchère de la part du service public, qui a proposé davantage d’argent que nous. On ne voulait pas participer à cette escalade, alors on s’est retiré de l’appel d’offres », tout en précisant que, malgré le prestige du Festival, « l’audience n’est pas toujours à la hauteur avec environ 600 000 téléspectateurs par soirée de gala ».

Ce contrat, on l’a dit, s’élève à plusieurs millions d’euros, pour des audiences en baisse depuis plusieurs années. On m’a d’ailleurs reproché d’avoir rendu son montant public, au motif que cela pourrait avoir un effet inflationniste. Je pense au contraire que d’autres groupes pourraient se positionner pour faire la même chose à moindre coût. Il s’agit en outre d’un contrat payé par nos impôts pour retransmettre un événement qui était jusqu’à présent diffusé en clair, sans aucun coût pour les contribuables français.

Le groupe Canal, partenaire historique, a refusé de surenchérir, dénonçant un montant peut être trop élevé pour être rentabilisé. Comment expliquez-vous cette surenchère du groupe France Télévisions ? Quelles sont, selon vous, les raisons fondamentales qui l’ont conduit à se positionner sur ce contrat ?

**M. Vincent Bolloré.** D’abord, j’adore Cannes, qui est un endroit merveilleux. La ville est gérée magnifiquement, tous les internationaux viennent, c’est magnifique. J’y suis d’ailleurs allé il y a peu de temps.

Je trouve donc ça très bien, pour faire rayonner la France, de montrer Cannes, le Festival, etc. Ce qui ne va pas, c’est d’aller, à l’occasion du Festival de Cannes, faire des dépenses exorbitantes. Vous pouvez tout à fait aller à Cannes. D’ailleurs, Canal aide Cannes : elle va à Cannes, elle fait Canneséries et elle couvre le Festival de Cannes. Mais elle ne le fait pas en faisant toutes les fêtes qui existent.

J’y suis allé, à Cannes, au Festival, au début : il y avait des fêtes sur des bateaux, après vous étiez invité à une fête dans une villa qui était louée, et ainsi de suite. Et puis, je l’ai dit, tous ces gens se réinvitent les uns les autres. On va me dire : « Mais c’est qui, la caste, c’est quoi ? » Eh bien voilà : c’est un petit ensemble de gens qui vivent entre eux, qui sont vraiment très, très... Ceci dit, attendez : tant que vous les laissez faire, je ne vois pas pourquoi ils se feraient un suicide ! Ils n’ont pas besoin de se faire hara-kiri en disant : « À partir de demain matin... » Sans faire de cours de catéchisme, la route de la sainteté, c’est bien, le dépouillement, c’est excellent, mais enfin, il faut que les gens qui sont en charge aident. Ils ont envie de faire Cannes parce que c’est sympa d’aller à Cannes : il fait beau – je ne sais plus si c’est en mai ou un truc comme ça –, il y a des trucs jaunes qui poussent, c’est formidable, c’est sensationnel. Il y a la mer, la Méditerranée, des bateaux, des yachts, c’est épatant, ils se saluent, ils se disent : « Ça va ? Comment tu vas ? », ils mangent des sardines grillées sur les plages du Carlton... C’est un truc épatant !

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Il y a aussi, vous l’admettez, des réalisateurs, des acteurs, des actrices : c’est un festival de cinéma. Pensez-vous que c’est important pour la France ?

**M. Vincent Bolloré.** Je pense que c'est très important, mais que vous pouvez y aller dans des conditions normales et pas à 500. La preuve, c'est qu'on y va : Studiocanal présente ses films au Festival de Cannes. Parce qu'en plus, votre problème, c'est qu'il n'y a pas que Cannes : Cannes, c'est sympa pour les Français parce que c'est à une heure d'avion, mais vous avez aussi Toronto, Machin, Kuala Lumpur et je ne sais quoi – je ne sais pas où il y a des festivals –, le musée d'Abou Dhabi – enfin, moins maintenant –, etc.

C'est une vie extraordinaire. J'ai assisté à ça. L'un de vos députés a dit tout à l'heure : « Vous faites partie de la caste. » Ils m'ont proposé de faire partie de la caste ; j'ai frôlé la caste, en effet. J'étais au conseil de la Banque de France, j'étais administrateur, j'étais au Conseil national du patronat français, donc je sais bien comment ils travaillent. Mais c'est vrai que quand vous arrivez dans les médias, c'est un miroir extraordinaire : vous avez des jeunes gens, des jeunes femmes magnifiques, des strass, des machins, des bijoutiers qui prêtent des bijoux – enfin c'est un truc... C'est des films, quoi. Vous avez vu des films, vous voyez des films ? C'est comme ça. Donc ça donne envie d'y aller.

Après, c'est à la direction de dire : « On est désolé, on ne peut pas, on n'a pas les moyens et on regrette. » Mais ça n'enlève rien à Cannes, à son Festival et à son maire.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Nous avons bien compris que vous ne remettiez pas en cause le partenariat entre France Télévisions et Cannes, mais la manière dont il se déploie.

J'ai trois dernières questions, qui portent sur des sujets importants pour notre commission d'enquête. Le groupe UDR et le rapporteur ont souhaité que celle-ci s'intéresse aussi au respect du pluralisme et à l'impartialité de l'information dans l'audiovisuel public. Delphine Ernotte, il y a quelques mois, a déclaré – dans *Le Figaro*, je crois – qu'il fallait changer la loi et accepter que, dans le pays, les médias audiovisuels puissent être des médias d'opinion. Je le dis pour les Français qui nous écoutent : dans la presse écrite, il y a des journaux d'opinion qui assument des lignes éditoriales – *l'Humanité*, ce n'est pas *Le Figaro* –, mais, en ce qui concerne les radios et les télévisions, la loi de 1986 impose un pluralisme politique et des règles très strictes. Mme Ernotte suggérait qu'il fallait peut-être abandonner ce pluralisme externe, c'est-à-dire le fait de donner la parole à tous les courants politiques, pour assumer des médias d'opinion.

Pour le dire plus simplement, cela voudrait dire qu'une chaîne comme CNews ne serait plus tenue de respecter le pluralisme politique, donc d'inviter des responsables de tous les partis, et pourrait assumer totalement une ligne éditoriale. C'est un débat important pour qui réfléchit au secteur audiovisuel.

Vous avez beaucoup parlé de la caste, d'espaces de liberté, de liberté d'expression. Considérez-vous que les règles relatives au pluralisme sont un carcan qui restreint la liberté d'expression et qu'il faudrait faire pour les médias audiovisuels ce qu'on a fait pour la presse écrite, c'est-à-dire assumer si ce n'est l'absence de pluralisme, en tout cas des médias d'opinion et des lignes éditoriales assumées qui ne respectent pas forcément le pluralisme politique ?

**M. Vincent Bolloré.** Je pense que c'est une mauvaise idée et que la situation actuelle est tout à fait vivable et agréable. Personnellement, ce n'est pas une idée qui me paraît intéressante que d'aller transformer de l'information en opinion, avec toutes les dérives que cela peut avoir. Actuellement, vous avez des systèmes de contrôle de l'Arcom et, je crois, du Conseil d'État. Je pense que c'est très bien comme ça et que ça ne sert à rien de vouloir changer.

Je le redis, je pense que ce n'est pas le sujet du moment : le sujet, c'est les 4 milliards, ce n'est pas de changer les règles de quelque chose qui est tout à fait sans importance.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Vous avez dit que vos médias permettaient de garantir des expressions qui n'existent pas forcément ailleurs. Estimez-vous que l'audiovisuel public respecte les règles de pluralisme et d'impartialité ? Vous avez indiqué à plusieurs reprises que CNews ou *Le JDD* permettent de mettre en avant des voix et des lignes éditoriales différentes. Est-ce en complément d'un audiovisuel public que vous jugeriez partial ? Vous regardez peu la télévision et écoutez peu la radio, notamment publiques, mais, pour le peu que vous en connaissez – et puis j'imagine que vous lisez vos journaux, et peut-être que vous regardez vos chaînes de télévision –, comment appréhendez-vous cette question de l'impartialité et du respect du pluralisme au sein de l'audiovisuel public ?

**M. Vincent Bolloré.** En ce qui concerne CNews, ils respectent parfaitement les temps de parole. Nous venons encore d'avoir les dernières études de l'Arcom – ça, je le suis de très près, parce que ce sont des sujets stratégiques : je ne me mêle de rien, mais ça, je le regarde. Ils respectent parfaitement la loi, donc je n'ai pas de problème concernant CNews.

Honnêtement, je ne regarde pas la télé publique. À la radio j'écoute Europe 1, Europe 2 quand Europe 1 n'est pas très bien, ou sinon Lovely, qui est un truc de musique. Je ne peux pas vous donner des avis sur des choses que je ne connais pas. Je pense qu'il y a aujourd'hui suffisamment de possibilités de s'exprimer. C'est vrai qu'on reçoit, qu'ils reçoivent, chez CNews, dans les journaux et dans le groupe en général, tous les gens qui veulent s'y exprimer : on est pour la liberté. Maintenant, je ne sais pas ce qui se passe sur le service public, parce que je ne le suis pas. Je lis des journaux qui disent que ce n'est pas bien, mais je n'en sais rien, je ne l'ai pas vu moi-même.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Pour rebondir sur une question importante du rapporteur, nous avons compris que, pour vous, l'audiovisuel public est important dans un pays comme la France et qu'il doit coûter moins d'argent – vous embaucheriez un *cost killer*, un chasseur de coûts, pour faire des économies –, mais cela ne répond pas la question fondamentale de ce qu'on demande au service public audiovisuel. Même si ce dernier ne devait plus coûter que 2 milliards, 1 milliard ou 500 millions d'euros, ou n'importe quel montant auquel on aboutirait dans une logique de baisse des dépenses, il faudra bien choisir des programmes et des contenus – car l'essentiel des coûts, vous le savez fort bien pour posséder vous-même des médias, réside bien dans les contenus, en tout cas pour la télévision.

La question fondamentale, que Stéphane Courbit avait d'ailleurs posée lors de son audition, est donc bien de savoir quelle est la raison d'être de l'audiovisuel public. Qu'en pensez-vous ? Qu'est-ce qui vous inciterait à le regarder, par exemple ? Le service public audiovisuel doit-il remplir des missions de service public, qui ne sont pas forcément rentables – il y a des contenus qui, par définition, auraient du mal à trouver de la publicité et que vos médias ne produiraient pas, comme peut-être la retransmission d'un hommage national ou certains documentaires – mais qui doivent tout de même être assurées ? Pensez-vous que ces missions existent et que le service public audiovisuel devrait se recentrer sur ces contenus particuliers ? Nous avons évoqué les jeux : est-ce le rôle du service public d'en produire, ou doit-il au contraire se concentrer sur les documentaires, le cinéma, les magazines politiques ?

J'aimerais essayer de réfléchir avec vous à ce que pourrait être la raison d'être du service public audiovisuel, qui justifierait qu'on y consacre de l'argent, indépendamment des montants concernés.

**M. Vincent Bolloré.** D'abord, toutes les émissions dont vous avez parlé peuvent se financer. La preuve, c'est que vous les trouvez sur le privé : quand il y a une cérémonie, on la diffuse ; les documentaires Canal, il y en a plein, on en fait passer sur nos chaînes. Je pense que vous pouvez passer tous les programmes que vous voulez.

Le sujet, je l'ai dit au début, c'est que cela pose la question de la situation de la France. La situation de l'audiovisuel public, en d'autres termes, est un reflet d'un problème plus grand qui est le problème de la France. C'est quoi, vos priorités : l'éducation, la sécurité, la santé ? Je ne sais pas, mais en fonction de ça, les priorités de la France font que...

En tout cas, ce qui est sûr, c'est que le fait que ça appartienne à l'État, qui est quand même quelque chose de rémanent, donne une certaine autorité et un certain sérieux à la chaîne publique. Une chaîne publique, à partir du moment où elle appartient à l'État, part avec un avantage. Je pense qu'il faut faire vos programmes comme vous faites la France, c'est-à-dire avec la meilleure bonne volonté pour aider nos concitoyens, pour aider les Français à vivre, et je pense que vous le financerez.

Malheureusement, on est arrivé à un moment de la vie de notre pays... C'est arrivé beaucoup de fois dans l'histoire, d'ailleurs. Je l'ai dit, avec des collègues et amis, nous avons créé l'institut de l'Espérance. Ce sont des gens de bonne volonté qui pensent qu'on peut redresser. Regardez : l'Italie, l'Espagne, le Portugal se sont redressés, même la Grèce s'est redressée. On ne voit donc pas pourquoi la France baisserait alors que les autres, qui sont à peu près pareils, avec à peu près la même géographie, se redressent. En plus, la France est un pays merveilleux géographiquement : il n'y a pas de typhons, il n'y a pas de raz-de-marée, il n'y a pas de volcans – sauf dans les territoires d'outre-mer – qui, tout d'un coup, empêchent les Français de vivre. C'est même un État-monde.

On voit bien que la France est un État magnifique et que, simplement, il faut faire attention, à un moment donné, aux missions régaliennes. Je pense que l'audiovisuel public rentre dans ce problème : de la même façon qu'on ne s'est pas rendu compte qu'on dépensait trop d'argent, au moment où il s'agit de revenir aux priorités, on s'aperçoit que l'armée a un problème, que la santé a un problème, etc., etc. Mais je pense que ça se redresse facilement, parce que... En fait, on avait autrefois, quand j'étais plus jeune, des producteurs : la France était un pays de producteurs, d'ingénieurs, de commerçants, et on fabriquait des choses – on fabriquait des centrales nucléaires, on fabriquait des avions, on fabriquait des trains, on fabriquait des routes. Et puis tout d'un coup, on s'est mis à avoir des contrôleurs, qui se sont mis à dire : « Non, non, on va remplacer, regardez. » Et on s'aperçoit qu'il y a plus de contrôleurs que de gens sur le terrain. Donc si vous remettez les gens sur le terrain...

Vous aurez peut-être la même chose quand vous irez regarder l'audiovisuel public, à mon avis. Mais je vous le dis : si la 1 et la 6 le font, vous êtes capables de le faire, à mon avis. En plus, vous avez l'État derrière vous, c'est quand même important : c'est la France, c'est formidable ! Et, vous savez, c'est enthousiasmant de redresser quelque chose. C'est pénible, parce que ça ne fait pas plaisir aux gens, mais c'est enthousiasmant quand ça marche.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Pour conclure : le rapporteur a cité Matthieu Pigasse, qui assume d'être engagé dans une bataille culturelle contre l'extrême droite. Vous vous exprimez peu mais, au fil des différentes auditions, vous dites en filigrane être un homme de convictions, d'engagement, attaché à la liberté d'expression, au pluralisme des opinions, à la possibilité d'entendre toutes les voix, tous les points de vue politiques, de faire valoir tous les regards. Et pourtant, quand on vous interroge sur les lignes éditoriales de vos médias, sur

cette bataille culturelle, il y a une forme de réticence à reconnaître cet engagement et cette volonté de faire exister ce pluralisme auquel nous sommes, je le crois, tous attachés, quelles que soient nos sensibilités politiques.

Pourquoi cette réticence ? Vous pourriez dire, comme Matthieu Pigasse, que certains courants d'opinion ne sont pas assez représentés dans le pays et qu'il faut créer des espaces médiatiques pour les faire entendre et leur donner une voix. Pourtant, vous n'assumez pas non pas de vouloir mettre vos médias au service de certaines idées, mais de permettre que des voix puissent exister et que le pluralisme puisse être garanti. Quand je vous ai posé la question, vous m'avez dit être un investisseur financier, avant tout intéressé par l'aspect mercantile. En même temps, quand on sent la profondeur et l'intensité de vos engagements et de vos convictions, que je ne remets pas en cause et qui viennent de loin – sans doute de la longue histoire de votre famille –, on peut se dire que vous êtes aussi attaché à faire entendre toutes ces voix, ces points de vue qui n'ont pas toujours d'espace pour s'exprimer, et que vos médias peuvent jouer ce rôle.

**M. Vincent Bolloré.** C'est beau comme tout ce que vous racontez, monsieur le président.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** C'est même presque poétique...

**M. Vincent Bolloré.** C'est magnifique. J'ai mes convictions, en effet : je suis un homme de valeurs, qui croit au combat, qui aime son pays, qui aime le Christ – pardon pour celles à qui ça ne plaisait pas et qui sont parties, d'ailleurs. Mais je ne mélange pas ce que je suis, ce que je pense, ce que nous sommes, avec des affaires industrielles, commerciales et économiques. Si vous commencez à mélanger, ce n'est pas raisonnable. Et, comme je l'ai dit, si c'était vraiment mon propos, on n'investirait pas comme on le fait. L'essentiel du groupe – 90 % – se fait maintenant hors de France. M. Pigasse a un petit truc de rien du tout, de 200 personnes ou que sais-je ; on en a 80 000. Il fait ce qu'il veut, d'ailleurs : ça le regarde. Mais ce n'est pas du tout notre intention.

Il n'en reste pas moins qu'à partir du moment où on est indépendants... et pourquoi est-ce qu'on est indépendants ? Parce qu'on ne s'est jamais trop endettés. On est indépendants parce qu'on a gardé le contrôle de notre entreprise. En tant qu'administrateur, ou plutôt qu'actionnaire de référence, nous donnons aux gens avec qui nous travaillons une indépendance et le long terme. C'est sans doute ça qui fait qu'il y a de la liberté derrière. Mais, en tout cas, ça n'est pas notre intention : nous n'avons pas monté cette affaire pour ça. Sinon, on n'aurait pas mis notre argent là-dessus.

Mais c'est beau, ce que vous racontez : merci, monsieur le président.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** C'est pour essayer de mieux comprendre, c'est toujours intéressant.

**M. Vincent Bolloré.** Magnifique. Mais en plus, mes idées... Vous lisez sur moi que je suis à droite, ou plus à droite, alors que je suis démocrate-chrétien, pour de vrai – je l'ai dit quatre fois sous serment. Tous les gens qui me connaissent trouvent que je suis plutôt quelqu'un de sympathique, d'empathique. Je ne dis du mal de personne, vous avez vu : j'ai dit du mal des gabegies financières, mais je n'ai dit du mal de personne. Je prie pour mes ennemis – c'est dur !

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** Il fut un temps où il existait un parti démocrate-chrétien. Je ne sais pas si c'est encore le cas.

**M. Vincent Bolloré.** Je ne sais pas. Les chrétiens se débrouillent.

**M. le président Jérémie Patrier-Leitus.** En tout cas, je vous remercie, monsieur Bolloré, de vous être rendu disponible, d'avoir permis l'organisation de cette audition et d'avoir pris le temps de répondre de manière approfondie aux questions du rapporteur et de l'ensemble des collègues.

*La séance s'achève à dix-huit heures.*

### **Membres présents ou excusés**

*Présents.* – Mme Nadège Abomangoli, M. Charles Alloncle, M. Belkhir Belhaddad, Mme Véronique Besse, Mme Céline Calvez, M. François-Xavier Ceccoli, M. Roger Chudeau, Mme Virginie Duby-Muller, M. Christian Girard, M. Stéphane Hablot, Mme Ayda Hadizadeh, Mme Sandra Marsaud, M. Emmanuel Maurel, Mme Sophie Mette, M. Jérémie Patrier-Leitus, M. Aurélien Saintoul, Mme Anne Sicard, Mme Ersilia Soudais, Mme Sophie Taillé-Polian

*Assistaient également à la réunion.* – Mme Natalia Pouzyreff, Mme Violette Spillebout